

Janvier  
Avril  
2022  
N° 55

Loiret  
Nature  
Environnement



# La Lettre

de Loiret Nature Environnement

## Édito

### 3 000 heures ! Vous êtes formidables\*

En cette période de bilans annuels un chiffre nous a sauté aux yeux : **3 000 heures de bénévolat !**

C'est le **nombre d'heures de bénévolat effectuées en 2021 par nos adhérents les plus actifs !** Et encore ce chiffre est certainement en-deçà de la vérité car tous n'ont pas rempli le fameux tableau annuel...

Ajoutées aux milliers d'heures faites aussi par nos salariés, vous imaginez la somme de travail !

Et cela dans une ambiance sérieuse, constructive, responsable, solidaire et ce qui ne gâche rien, dans la bonne humeur le plus souvent.

Pandémie oblige, les mois passés ne se sont pas déroulés dans la facilité. Permanents comme bénévoles nous avons tous dû nous adapter, vivre avec les contraintes sanitaires, accepter de ne plus nous rencontrer pour nos réunions formelles ou informelles, continuer malgré tout les actions entreprises, poursuivre nos travaux d'expertise, et assurer la visibilité de notre association.

Beaucoup d'activités, bien que ralenties par ce chamboulement, ont été maintenues et nous avons essayé de ne pas rompre le contact avec nos adhérents et avec le grand public. Pour mémoire, en 2021, les sorties nature, parfois en jauge réduite, ont pu être maintenues, nous avons participé au Festival de Loire, tenu un stand lors de la Fête de la science au Mobe, poursuivi les inventaires naturalistes... Et tout cela **grâce aux efforts conjoints de tous !**

Merci aux professionnels qui ont gardé la MNE ouverte et ont garanti la bonne marche de l'association ;

Merci à ceux qui, en télétravail, se sont organisés pour pouvoir mener à bien leurs missions sans perdre leur motivation ;

Merci aux animateurs(trices) qui ont proposé des formes d'animation garantissant la protection sanitaire des participants en continuant à éveiller les curieux de Nature ;

Merci aux membres du pôle inventaires et expertises qui ont assuré le travail de terrain et ont su solliciter les bénévoles pour renforcer encore les observations ;

Merci aux bénévoles que le virus a contraint parfois à s'éloigner quelques temps de « leur groupe de cœur » mais qui ont tout fait pour maintenir les activités.

Et même si, au passage, certaines institutions nous ont un peu oubliés ou négligés (quelques subventions ou soutiens nous ont fait défaut, dont la Ville d'Orléans) nous pouvons nous enorgueillir d'avoir « fait le travail ».

Gageons que cette expérience nous aura renforcés ; la démonstration est faite qu'en se serrant les coudes on peut traverser les turbulences.

Mais comme vous vous en doutez, du travail il y en a encore ! Les cahiers des charges de nos permanents sont déjà bien remplis pour 2022... **Et du côté des bénévoles, nous aurons toujours besoin de vous pour nous aider !** Bricoler, jardiner, participer aux groupes de réflexion ou aux groupes de travail qui nous permettent d'échafauder nos argumentaires et nos plaidoyers, participer aux comptages d'espèces, alimenter notre base de données Obs45 ou tout simplement faire de la veille sur les thèmes qui nous préoccupent, apporter votre aide au centre de documentation, etc... La liste n'est pas close et vous avez certainement des idées ou des projets à nous proposer, n'hésitez pas !

Dans l'immédiat, nous vous invitons à renouveler votre adhésion et réserver la date du **12 mars 2022 pour participer à notre Assemblée Générale.**

A bientôt.

D. Papet,  
Co-Président LNE

\* C'est aussi le nom d'une émission du France 3 CVL qui nous donne la parole pour une petite chronique mensuelle. Tous les jours à 9 heures ou en replay !

Le bilan du plan de gestion 2016-2020 a été réalisé (bilan des opérations et bilan de l'état de conservation des espèces et des milieux) et les résultats sont disponibles sur le site internet de LNE.

Le travail en cours consiste maintenant à **définir les orientations de la réserve naturelle de Saint-Mesmin** pour les 10 prochaines années, pour un nouveau plan de gestion qui s'étendra sur la période 2022-2031.

**Les enjeux sur ce territoire sont multiples, mais concernent en premier lieu les milieux naturels prioritaires :**

- Les **pelouses et prairies** : elles sont de **petites tailles dans la réserve**, mais abritent une part importante de la population régionale de **Gagée des Prés** (*Gagea pratensis*), espèce en danger critique d'extinction. On y trouve également la **Laïche de Loire** (*Carex colchica*), protégée en région Centre-Val de Loire et l'**Orpin de Bologne** (*Sedum sexangulare*), espèce en danger au niveau régional. Les milieux ouverts de la réserve ont un **rôle important dans le cycle de vie de nombreuses espèces d'insectes**, comme l'ont mis en évidence les derniers inventaires entomologiques : Hyménoptères terricoles comme certaines guêpes Sphécides, diversité des Syrphes ou des papillons de nuit liée à la diversité floristique... Malgré le substrat minéral, la dynamique végétale est importante et **il sera nécessaire de maintenir des actions de gestion pour entretenir dans la durée ces milieux herbacés à forte valeur patrimoniale.**
- La **forêt alluviale** : linéaire dans certains secteurs, sous forme de boisements plus compacts sur la Pointe de Courpain ou les îles de Mareau, **la forêt alluviale est un habitat très riche pour la biodiversité ligérienne.** On y trouve le **Peuplier noir** mais aussi l'**Orme lisse**, au peuplement plus disséminé. La **libre évolution**, la recherche d'une naturalité maximale en laissant le bois mort sur place, **restera une priorité, pour favoriser des cortèges d'espèces typiques des vieilles forêts**, telles que les oiseaux cavicoles, certaines espèces de chauves-souris, une diversité de mousses, lichens, champignons et insectes saproxylophages, dont la connaissance sera encore à approfondir.
- Les **grèves et milieux humides** (annexe hydraulique notamment) : **le bon fonctionnement de ces milieux est intimement lié aux fluctuations de la Loire.** Il faudra mettre en œuvre, avec d'autres acteurs (services de l'Etat, gestionnaires de barrages...), des actions **permettant de favoriser une bonne dynamique fluviale et de mesurer l'évolution des espèces indicatrices de bon état des milieux** : flore pionnière, avifaune des grèves (sternes notamment), étendue des roselières et des oiseaux inféodés, comme la Rousserolle effarvate ou le Bruant des roseaux.

**La Loire est un corridor** dans lequel se déplacent les espèces animales mais aussi les espèces végétales. Il faudra ainsi **poursuivre la lutte contre les espèces invasives**, considérées comme une des principales causes de perte de biodiversité au niveau mondial. L'Erable negundo (*Acer negundo*) et l'Aster américain (*Symphytotrichum* sp.) sont les deux espèces qui ont le plus d'impact sur les milieux naturels de la réserve, dans la forêt alluviale ou les milieux humides.

Un autre enjeu important est lié à la situation géographique de la réserve, aux portes de l'agglomération orléanaise. Il faudra poursuivre la **recherche d'un équilibre pour limiter l'impact de la fréquentation sur les milieux naturels.** Le renforcement de la surveillance et des opérations de police de la nature, en lien avec les acteurs du territoire est une priorité pour **préserver les secteurs les plus sensibles.**

15 ans après sa création, la réserve naturelle de Saint-Mesmin est mieux acceptée, mais elle est encore méconnue par bon nombre d'habitants de la Métropole. **La communication et les actions de partenariats avec les communes** et acteurs locaux permettront de **renforcer encore l'ancrage local de la réserve.**

Enfin, **la connaissance de la biodiversité de la réserve restera l'une des actions incontournables** avec la poursuite des **inventaires naturalistes et des suivis scientifiques.** De belles découvertes ont été faites au cours des cinq dernières années (Chat forestier, Ascalaphe, Œdicnème criard...), mais de nombreuses espèces restent à connaître, pour mesurer l'évolution des milieux naturels (comme les coléoptères liés au bois mort), ou simplement enrichir la connaissance sur des groupes d'espèces méconnues (chauves-souris, mousses ou lichens...).

Tous ces enjeux seront déclinés en objectifs, puis en programme d'actions, pour une mise en œuvre de ce nouveau plan de gestion à partir de fin juin 2022. ●



© D. Hémeroy

Grève de sable et ripisylve dans la réserve naturelle

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau.**

Le 15 et 16 janvier dernier, l'équipe de salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin et plusieurs jeunes **bénévoles** et retraités dynamiques (**merci à eux !**), ont parcouru les deux rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

Les conditions météo ont été très défavorables cette année et les résultats s'en ressentent. En effet, la visibilité était particulièrement mauvaise avec un **brouillard** tenace la journée de samedi, le dimanche ne valant guère mieux... Dans ces conditions, beaucoup d'oiseaux ont pu échapper à notre regard. De plus, avec un débit de 750 m<sup>3</sup>/s, la **Loire était haute**, ce qui a probablement incité de nombreux oiseaux à se réfugier sur le Loiret ou les étangs alentour.

En conséquence, le **total d'oiseaux** inventoriés sur la rivière Loiret (partie publique à partir du moulin de Saint-Santin) et la Loire dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin est **le plus bas depuis 2002** (à peine plus de la moitié du chiffre de l'an dernier). A contrario, le nombre d'oiseaux sur la partie privée du Loiret est, lui, supérieur, avec notamment **194 Grèbes castagneux** (74 en 2021).

Dans la réserve naturelle, le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante. Dans l'ordre décroissant, arrivent ensuite le **Cygne tuberculé**, la **Gallinule poule-d'eau**, la **Bernache du Canada** (espèce exotique), le **Grèbe castagneux**, l'**Aigrette garzette** et le **Héron cendré**.

**Six individus de Bergeronnette des ruisseaux** ont été recensés ce qui est un record depuis 2002. **La Grande Aigrette** est en augmentation et 6 individus ont également été repérés (comme en 2021).

Parmi les espèces plus inhabituelles, notons la présence de **2 Chevaliers guignettes** et d'un **Râle d'eau**. La femelle de Harle bièvre (non volante) est toujours présente (toute l'année) autour du Pont Saint-Nicolas.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. Finalement, malgré la visibilité réduite, 105 individus ont été recensés sur les trois sites habituels : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

Cet effectif est historiquement bas mais déjà l'an dernier, nous avons remarqué une certaine désertion de la zone prospectée. ●



© Joachim Kohler-wikimedia commons

Râle d'eau



© J.C. Picard

Héron cendré et Grands Cormorans sur un îlot

## STOC

Nous annonçons dans notre lettre d'infos du mois de mai que le suivi STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple) avait repris dans le Loiret, avec LNE, sous la coordination régionale de FNE Centre-Val de Loire. Au niveau national, la coordination du réseau est assurée par un binôme MNHN-LPO, très réactif. Le tirage aléatoire des carrés est rapide, les observateurs sont bien encadrés et la synthèse annuelle, rapidement disponible à la fin de la saison ; ce qui est particulièrement encourageant et motivant pour les participants.

Suite à l'appel que nous avons lancé à travers Obs'45 et dans notre Mot de la semaine en février, dix observateurs s'étaient manifestés mais ce sont finalement **huit carrés qui ont été attribués et suivis en 2021**. La majorité d'entre eux sont situés dans, ou à proximité immédiate, de la métropole d'Orléans (Orléanais, Beauce, nord de la Sologne). Le carré le plus éloigné se trouve dans le Gâtinais. Dix points d'écoute sont suivis sur chaque carré.

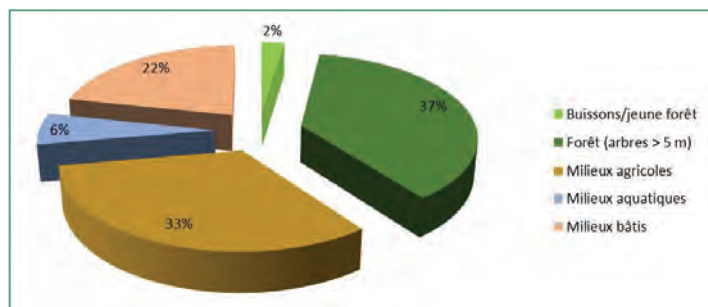


Figure 1 : Représentation des différents grands milieux présents sur les 80 points d'écoute

**Les 80 points d'écoute ont fait l'objet de deux passages**, entre le 5 avril et le 24 avril pour le premier et entre le 8 mai et le 6 juin pour le second.

**Au total, 96 espèces différentes ont été observées**, variant, selon les carrés, entre 33 et 59. C'est le carré

de Huisseau-sur-Mauves (450947) qui s'est révélé le plus riche. C'est également sur ce carré qu'a été observé le plus grand nombre d'oiseaux, plus de 900 individus, principalement à cause de grands rassemblements de Mouettes mélanocéphales. Vient ensuite le carré de Chantecoq (450473), avec une diversité de milieux encore plus importante (agricoles, forestiers, aquatiques et bâtis). Le carré le moins riche est celui de Coulmiers et Rozières-en-Beauce (450781), avec un milieu beauceron typique, plaine agricole, bosquets et villages.

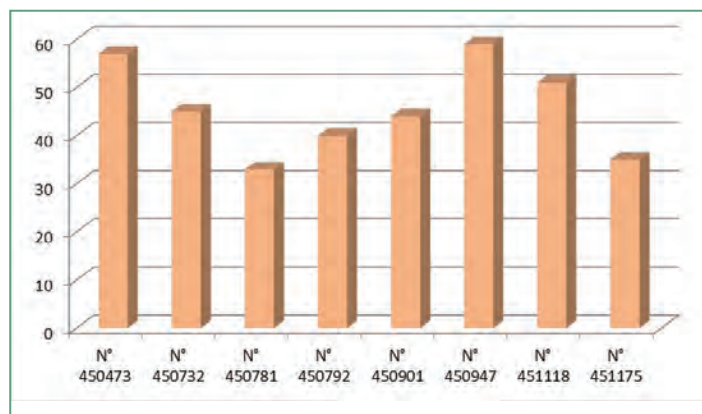


Figure 2 : Nombre d'espèces observées, par carré

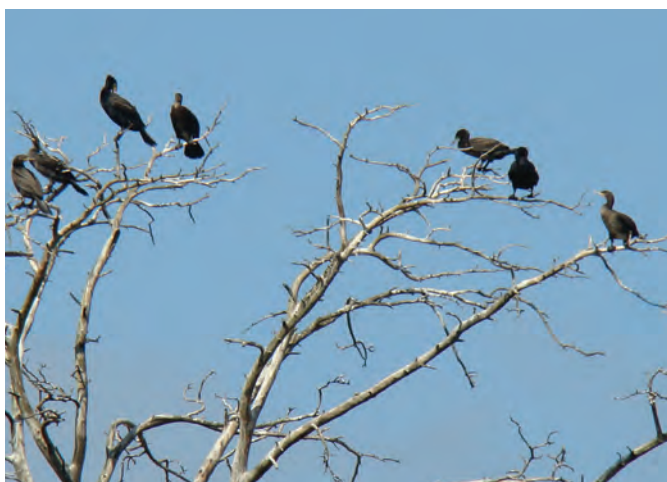
## SHOC

Trois observateurs se sont montrés intéressés par le suivi de leur carré en hiver. Le suivi hivernal est plus léger et se déroule le long de dix transects de 300 m, sans station d'écoute. Deux autres observatrices se sont manifestées à la fin de l'année et c'est finalement **cinq carrés qui ont été suivis cet hiver**, les deux derniers étant dans le secteur des Bordes et d'Escrignelles. Deux passages sont prévus, l'un en décembre et l'autre janvier. Les résultats sont en cours de saisie.

## GISOM

**Le comptage des oiseaux marins a eu lieu pendant trois ans (2019-2021)**. Dans notre département, ce comptage concerne les deux espèces de mouettes, les goélands, les deux espèces de sternes et le Grand Cormoran. **Le recensement est assuré par les bénévoles du groupe ornithologique de l'association**, qui y consacre plusieurs journées de comptage, les colonies de laridés étant difficiles à dénombrer car elles se reproduisent sur des îles de Loire souvent très végétalisées.

Vingt communes du Loiret abritent des colonies, 71 % d'entre elles étant situées sur une île fluviale. Environ 3700 individus des différentes espèces ont été dénombrés. La plus grosse colonie est celle de l'île aux oiseaux à Sandillon, qui a abrité 1600 couples de Mouettes



Grands Cormorans

mélanocéphales et 1000 couples de Mouettes rieuses... avant le déménagement de la colonie fin avril pour une raison inconnue. Aucune reproduction n'a finalement été enregistrée.

Viennent ensuite les colonies de :

- Saint-Benoît-sur-Loire (île des Boutrons) qui a abrité une centaine de couples de Mouettes rieuses et 70 couples de Sternes pierregarin ; si les mouettes ont été délogées par la crue, plusieurs couples de sternes ont réussi à se reproduire et près d'une centaine de jeunes ont été observés.
- L'îlot d'Alboeuf à Bou, avec une centaine de couples de Sterne pierregarin, presque autant de Mouettes rieuses et une quarantaine de couples de Sternes naines.

- Les grèves du Pont Thinat, haut lieu de la reproduction de la Sterne naine, qui hébergeait 88 couples avant l'arrivée de la crue.

- La colonie de Beaugency, qui abritait une soixantaine de couples de Sternes pierregarin ainsi que quelques couples de Goélands.

La majorité des colonies ont toutefois été impactées par deux crues successives, en mai et à la fin juin et seule une partie des couples recensés a réussi à se reproduire.

Enfin, trois colonies de Grand Cormoran se reproduisent dans notre département, totalisant près de 80 couples. ●

## Diagnostique biodiversité en partenariat avec le GABOR

Depuis 2020, grâce à un **partenariat noué avec le GABOR, Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret**, des agriculteurs ont la possibilité de faire intervenir les chargés d'études de l'association pour mener des inventaires naturalistes sur leurs exploitations. Leurs objectifs sont divers mais ces exploitants sont tous sensibles à l'environnement et aux impacts qu'ils peuvent avoir sur la nature qui les entoure.

**Trois agriculteurs nous ont ainsi accueillis** pour réaliser des inventaires de la flore et de la faune sur leurs parcelles, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (maraîchage et vergers), à Autry-le-Châtel (cultures céréalières) et à Champoulet (maraîchage et prairies).

Ces inventaires mettent en avant l'importance de tous les espaces annexes aux cultures : bandes enherbées, intercultures, haies, friches, abords des serres, etc. Ces zones, considérées comme non productives, sont le refuge

d'une riche biodiversité : fleurs, pollinisateurs, passereaux, rapaces, etc. On y rencontre aussi des auxiliaires des cultures (carabes, syrphes, etc.) qui aident naturellement à réguler les ravageurs.

La mise en culture, en remettant fréquemment le sol à nu, permet en outre le développement de plantes annuelles messicoles, jadis communes mais qui pour plusieurs d'entre elles, sont désormais menacées d'extinction. Nous avons ainsi pu voir la **Cotonnière jaunâtre** (très rare dans le Loiret) et la **Nielle des blés** (en danger critique d'extinction en région) par exemple.

Suite à ces diagnostics, des préconisations sont données aux agriculteurs afin de pouvoir maintenir l'accueil de la biodiversité existante et voire même de la favoriser quand c'est possible. Ce partenariat et les inventaires menés témoignent que **respect de la biodiversité et agriculture sont bien compatibles.** ●



Nielle des blés, plante messicole



Cultures sous serres avec flore spontanée entre les rangs

Le programme national d'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'inventorier la biodiversité sur des secteurs d'intérêt écologique. **Même si les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire, leur désignation met en avant des espaces naturels en bon état de conservation.**

En 2021, **trois secteurs d'intérêt potentiel ont été étudiés** par l'association entre mars et septembre, avec l'appui de plusieurs bénévoles.

**Le premier secteur était un boisement marécageux sur la commune de Montereau.** Ce bois est une aulnaie-saulaie très longuement inondée, quasi inaccessible du fait des nombreux troncs et branches mortes. Néanmoins, on y retrouve une diversité remarquable, notamment en fougères dont l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), protégée en région, sur une surface d'1 ha et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée et classée vulnérable en région. Ce type de marécage boisé est devenu rare et reste en général cantonné sur des bordures d'étangs.



Bois marécageux à Osmonde royale

**Ces inventaires peuvent également permettre d'étendre des ZNIEFF déjà existantes. C'est dans ce cadre que l'amont d'une ZNIEFF à Amilly a été étudié** l'année passée. Il s'agissait ici des berges du Puisseaux et d'une prairie humide abritant une station de plusieurs orchidées patrimoniales. Les berges se composaient d'une végétation avec des roselières, des cariçaies et des mégaphorbiaies. Des ripisylves (haie en bordure de cours d'eau) composées de jeunes et vieux arbres complétaient le paysage.

Une belle station de Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), plante protégée en région y a été trouvée, ainsi que des individus d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule protégée nationalement.



Agrion de Mercure

Enfin, le troisième site étudié était une chaîne d'étangs à **Saint-Hilaire-les-Andresis** au nord-est du département. Ces étangs sont connus depuis de nombreuses années (premiers inventaires floristiques en 1933 !) pour leur riche biodiversité.

Néanmoins, les inventaires menés au début des années 2000 laissaient présager une dégradation du site suite au développement des saules.

Les inventaires menés en 2021 ont confirmé ce constat : les berges exondées ouvertes ne représentent plus que de faibles surfaces, les plantes les plus patrimoniales sont cantonnées sur des petits secteurs et restent menacées. Certains étangs ont été empoisonnés, ce qui a réduit la surface en herbiers aquatiques et la capacité d'accueil des amphibiens.

Les cortèges en odonates restent en assez bon état mais ils se sont appauvris, citons comme exemple la non observation de la Leucorrhine à large queue qui formait pourtant il y a 5 ans l'une des plus importantes populations connues du Loiret. **Ce site n'a donc finalement pas été retenu pour être proposé en ZNIEFF.**

Pour terminer, voici **quelques nouvelles des sites étudiés en 2019 !**

La validation des ZNIEFF proposée est un processus long, surtout quand la crise sanitaire limite les rassemblements d'experts ! Les deux créations et une extension proposées par notre association ont été validées. Les sites proposés en 2020 devraient être étudiés par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) en 2022. ●

# Etude de populations de Flûteau nageant et restauration de mares

Dans le cadre de l'appel à initiatives pour la biodiversité 2020 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et faisant suite à un premier travail d'inventaires réalisé en 2016 par l'association, **nous avons mené sur le bassin versant du Petit Ardoux, durant les étés 2020 et 2021, des recherches de Flûteau nageant (*Luronium natans*)**, une plante endémique et protégée des milieux aquatiques.

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) se rencontre dans des mares oligotrophes (pauvres en nutriments) et acides. La modification au cours des XX et XXIème siècles de l'usage et de la qualité des pièces d'eau (pêche intensive, drainage, conversion en étangs, ou au contraire comblement) a entraîné une **forte régression des populations de cette plante** ; cette espèce bénéficie donc d'un Plan National d'Action (PNA).



Flûteau nageant

Après avoir obtenu l'autorisation des différents propriétaires d'accéder à leurs mares, le Flûteau nageant a été recherché sur un peu moins d'**une centaine de points d'eau** (mares, étangs, fossés) entre juillet et août, durant sa période de floraison. Sur chaque site étudié, ont été renseignés les facteurs biotiques et abiotiques pouvant influencer les populations de cette plante, ceci afin d'avoir une meilleure compréhension de ses besoins spécifiques à l'échelle locale.

Au total, **le Flûteau nageant a pu être observé sur une quinzaine de mares dont 10 nouvelles stations** non connues dans la bibliographie. Cette plante se développe principalement dans des mares intraforestières bien éclairées et dans une moindre mesure au niveau de queues d'étangs. Néanmoins, la majorité des stations observées sont plutôt dans un état de conservation moyen à mauvais avec, soit une forte compétition avec d'autres plantes aquatiques comme la Glycérie, soit des mares en cours d'assèchement, ou trop ombragées par des arbres et arbustes sur les berges.

Les relevés menés sur ces mares d'intérêt ont en outre permis d'inventorier d'autres espèces patrimoniales dont l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante vulnérable à l'échelle mondiale et en danger en France et en région, la Grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), plante vulnérable en région, ou encore la Leucorhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), libellule protégée et en danger en région.

Suite à ces diagnostics, **des préconisations de gestion ont été établies** pour chacune des stations de Flûteau nageant.

Ces préconisations allaient de simples opérations d'entretien de la végétation des mares à court ou moyen termes, à des mesures de restauration plus lourdes afin de recréer des conditions plus favorables à l'accueil ou au maintien du Flûteau nageant.

**Dans le cadre du projet, nous avons pu mener à bien quatre opérations de restauration de mares à l'automne 2021** avec la remise en lumière d'une berge, l'arrachage sélectif de plantes compétitrices comme la Glycérie, et l'étrépage (retirer les premiers centimètres du sol) d'une mare en cours de comblement par la Molinie et la Glycérie.

**Ces travaux ont été réalisés par l'association de réinsertion RESPIRE**, et ont été accompagnés d'une sensibilisation à la biodiversité des mares avant et pendant les travaux.

Ces mesures devraient, nous l'espérons, permettre de retrouver des conditions plus favorables au Flûteau nageant ainsi qu'à de nombreuses autres espèces inféodées aux zones humides. ●



Arrachage manuel de glycérie dans une mare

Cela fait plus de dix ans que nous avons entrepris le suivi de la biodiversité sur plusieurs sites d'extraction du Loiret. La première, dès 2010, fut la carrière de Bonnée, gérée à l'époque par Cemex et actuellement par GSM, puis la carrière de La Brosse à Sully-sur-Loire, gérée par Eqiom, qui a fait appel à nous à partir de 2014, la carrière de La Ménagerie à La Bussière, ancienne carrière Sabloire, gérée actuellement par Deromedi et enfin, depuis 2021, la carrière de Pont-André, gérée par la Société Nouvelle des Ballastières (SNB). En 2021, nous avons également fait un diagnostic biodiversité rapide de la carrière des Bézards à Sainte-Genève-des-Bois, gérée par Deromedi.

Les carrières de Bonnée et de Sully-sur-Loire font l'objet de suivis standardisés très complets, menés selon le protocole ROSELIÈRE élaboré par l'ANVL, et portant sur de nombreux taxons (flore, rhopalocères, odonates, carabes, araignées, amphibiens, reptiles, oiseaux). Sur la carrière de La Bussière, nous étudions deux groupes par an (insectes et amphibiens puis flore et oiseaux). Sur la carrière de Saint-Benoît-sur-Loire, un seul groupe est suivi chaque année et ce fut les oiseaux en 2021.

Les carrières restent des milieux très particuliers et très intéressants ; pelouses sur sable, insectes xérophiles, oiseaux nichant au sol, nombreux oiseaux d'eau... Elles constituent aussi des zones refuges pour la faune, étant peu fréquentées, non cultivées et non chassées. Les espaces périphériques à l'extraction sont souvent peu gérés, embroussaillés et attirent plusieurs espèces d'oiseaux devenues rares en milieu agricole, ainsi que de nombreux mammifères. Les carrières suivies sont toutes très fréquentées par les cervidés, en particulier.

Les plans d'eau créés par l'extraction abritent de nombreux oiseaux, que ce soit en hivernage ou en période de reproduction et parfois même des colonies reproductrices de mouettes, comme c'est le cas à la carrière de la Brosse avec plus d'une centaine de couples de Mouette rieuse et une dizaine de couples de Mouette mélanocéphale, parfois accompagnées de quelques sternes.

C'est sur la carrière de La Brosse qu'a été redécouverte une station de **Silène de France**, espèce qui n'avait plus été observée dans le Loiret depuis 1962. Après quelques pieds en 2016, c'est une station de plus d'une centaine d'individus qui a été trouvée en 2020.

Les découvertes les plus intéressantes concernent souvent les insectes. La conjonction des deux paramètres (zone sableuse et xéricité), fréquente sur les carrières, induit la présence d'espèces d'intérêt patrimonial pour le département ou la région.

Parmi les espèces découvertes, citons le charançon **Mecaspis alternans** sur la carrière de Bonnée en 2015 et 2016 alors que l'espèce était quasiment inconnue dans le Loiret et considérée comme méridionale ; ou le coléoptère **Cassida seladonia**, pour lequel seule une donnée ancienne était connue dans le département (Orléans, 19<sup>e</sup> siècle). L'espèce est d'affinité méditerranéenne et se trouve très rarement dans la moitié nord de la France. Liée aux milieux xériques et sableux, cette casside se développe aux dépens d'Astéracées diverses. Les carrières suivies abritent également l'**Anax napolitain** (*Anax parthenope*), grande libellule méridionale que l'on rencontre de plus en plus régulièrement et qui présente donc un intérêt biogéographique.

Les plantes ne sont toutefois pas en reste, avec une belle station de **Renoncule tripartite** découverte dans une mare forestière de la carrière de La Brosse et transplantée avec succès dans trois nouvelles mares créées en compensation du passage en extraction de la parcelle ; ou la découverte de la **Gesse anguleuse**, en danger critique en région, dont c'est ici la quatrième mention moderne pour le Loiret. Sur les carrières, l'extraction de granulats recrée les conditions



© H. Hillewaert - Wikimedia Commons

Gesse anguleuse

de l'habitat naturel de nombreuses espèces pionnières, dont des espèces de grèves de Loire.

Quant aux oiseaux, **Grèbe à cou noir**, **Guêpier d'Europe**, **Pie-grièche écorcheur**, **Hirondelle de rivage**, **Petit gravelot**, **Alouette lulu** sont généralement au rendez-vous en plus de nombreux passereaux comme le **Pouillot fitis**, espèce qui devient rare dans le Loiret mais dont de nombreux couples nichent dans les boisements clairs de la carrière de La Bussière.

Ce suivi des carrières fait souvent l'objet de conventions au long cours, reconductibles de surcroît, et devrait donc se poursuivre dans les prochaines années. ●



# Obs'45 : 1 an déjà !

Cela fait déjà 1 an que notre base de données en ligne Obs'45 est opérationnelle, l'occasion pour nous de dresser un bilan de cette première année d'utilisation.

**Plus de 47 000 données ont été saisies**, le tout concernant **plus de 1500 espèces**. Cela porte à **plus de 237 000**, le nombre de données actuellement présentes dans la base, après intégration des données anciennes issues de notre précédente base SIRFF et celles de BDNAT (en partie).

Le trio de tête des communes pour lesquelles il y a eu le plus de données saisies en 2021 est 1- Vienne-en-Val avec 3 124 données, suivi par 2- Saint-Germain-des-Prés avec 2 655 données et enfin 3- Courtenay avec 2 538 données.

Parmi les observatoires les plus fournis, ce sont **les oiseaux** qui remportent la palme **avec 26 069 données saisies en 2021**, en seconde position il y a les plantes avec 17 357 données, en troisième position, loin derrière, il y a les papillons avec 1 298 données.

Ces chiffres très impressionnants **montrent l'adhésion des naturalistes loirétains à cette nouvelle base**. Le nombre d'observateurs augmente lui aussi régulièrement avec 88 nouvelles inscriptions ces 6 derniers mois, portant à 388 le nombre d'observateurs inscrits.

**Plus de 2 800 photos accompagnent les observations**. En plus de faciliter la validation pour les espèces les plus rares, ces photos agrémentent le site et peuvent nous aider à apprendre à mieux connaître certains groupes.

**Le module d'aide à la détermination a bien fonctionné avec 113 déterminations réalisées pour 137 demandes**. Les demandes restantes concernent des groupes peu étudiés, n'hésitez pas à vous plonger dedans !

En plus des données et des observateurs, Obs'45 s'est également enrichie d'un partenariat avec la Maison de Loire du Loiret, une autre association de protection de la nature présente dans le département, et gestionnaire du site de Courpain à Ouvrouer-les-champs. En 2022, un partenariat identique devrait être mis en place avec le Cen Centre-Val de Loire ainsi qu'avec la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin !!

**Cette première année d'exercice est un succès et nous voulons simplement dire MERCI à tous les observateurs et aux validateurs qui permettent de faire vivre Obs'45.**

**Que l'année 2022 soit également riche en nouvelles saisies ! ●**

The screenshot displays the Obs'45 website interface. At the top, there is a navigation bar with the 'Loiret Nature Environnement' logo, a search bar, and a user profile for Kevin BILLARD. A sidebar on the left contains various menu items like 'ACTUS', 'OBS', 'RECH', 'CARTO', 'BILAN', 'SAISIE', 'AIDE DET.', 'BIBLIO', 'CONTACT', 'AIDE', and 'PART'. The main content area features a large 'Obs45' header with a welcome message and a brief description of the platform. Below this, there are four large colored boxes showing key statistics: 'ESPECES' (3 217), 'OBSERVATIONS' (237 680), 'PHOTOS' (2 872), and 'OBSERVATEURS' (388). A section titled 'LES ESPECES DU MOMENT (Du 1er au 10 Janvier)' displays four featured species: 'Chat forestier', 'Grande Aigrette', 'Chevreuil européen', and 'Couleuvre helvétique', each with a photo and a link to its species page. On the right side, there are two vertical panels: 'DERNIERES OBSERVATIONS' listing recent sightings like 'Pigeon ramier' and 'Geai des chênes', and 'ACTUALITES DU SITE' with news items such as 'Participez au recensement et à la restauration des mares du Loiret' and 'Un nouvel atlas des amphibiens du Loiret est en préparation !'. A '100 dernières obs' button is visible at the bottom of the observations panel, and a 'Toutes les actus' button is at the bottom of the news panel.

## Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin-marais ?



La 12<sup>e</sup> édition de « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se déroulera les **11 et 12 juin 2021**. Les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau et à la gestion

de l'eau pluviale à la parcelle seront à nouveau à l'honneur pour aborder les différentes façons de faire face aux sécheresses récurrentes et au changement climatique dans les jardins.

Cette année, nous vous invitons d'ailleurs à **réaliser votre jardin-marais**, à l'aide d'un **tutoriel qui sera diffusé avec le programme de l'évènement**. Même si vous n'avez pas la place d'aménager une mare dans votre jardin, il est possible de reproduire une zone marécageuse sur un tout petit espace avec des **plantes aquatiques communes** adaptées à ces conditions particulières.

Vous pourrez alors faire de votre jardin une petite réserve de biodiversité et observer le **foisonnement d'espèces** qui vivent habituellement au bord des mares et des rivières.

**Les inscriptions pour ouvrir votre jardin sont ouvertes jusqu'à fin mars** auprès de Pascal à : [pveronneau@lne45.org](mailto:pveronneau@lne45.org).●



© LNE

Mares et Bassins - E. Sautereau-St Martin sur Ocre

## Objectif Climat 2030 – 10 villes engagées avec LNE

Après la fin de l'accompagnement des communes de Donnery et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, avec l'adoption de leurs plans respectifs d'adaptation au changement climatique, et le démarrage de la démarche à Jargeau, Olivet, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Semoy, l'opération « Objectif Climat 2030 » continue de séduire des communes du Loiret avec l'engagement de la commune de **Cercottes** en janvier 2022.



Cela porte à **10**, le nombre de villes et villages engagés avec **Loiret Nature Environnement**.

Le second comité de pilotage départemental de l'opération s'est tenu le 7 décembre dernier à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec les communes engagées et les partenaires de l'action.

L'occasion pour les communes d'échanger sur les actions menées de leur côté pour la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des villes, l'adaptation du bâti ou la réalisation d'économies d'eau pour préserver la ressource, mais aussi d'évoquer les outils de sensibilisation nécessaires à la diffusion de ces bonnes pratiques.

La réunion s'est achevée par une **visite de la Place Clovis à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin**, récemment réaménagée avec la création de différents îlots de verdure, plantation d'arbres et utilisation de matériaux facilitant l'infiltration de l'eau pluviale.●



© LNE

Aménagements Place Clovis - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

**L'artificialisation des sols favorise l'augmentation du ruissellement** qui peut être multiplié par 3 en zone résidentielle et même par 5 en zone urbaine dense par rapport à son niveau naturel. Lors de très fortes pluies,

les sols saturent progressivement et une part importante de ces précipitations ruisselle, pouvant alors provoquer des inondations.

L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols **limitent les possibilités d'infiltration des eaux pluviales**. Cela impacte aussi le remplissage des nappes phréatiques et prive les écosystèmes d'une partie de leur eau.

La **gestion de l'eau pluviale à la parcelle permet de ralentir le ruissellement et de retenir l'eau pour qu'elle s'infilte sur place**. La gestion intégrée des eaux de pluie est simple à mettre en œuvre et les aménagements induits mettent en valeur nos espaces verts, réintroduisent de la biodiversité, régénèrent les sols et limitent les îlots de chaleur par l'évapo-transpiration et l'ombrage.

**Découvrez dans cette nouvelle jardifiche, différents exemples de gestion de l'eau pluviale adaptée aux jardins particuliers**, comme les allées drainantes ou le jardin de pluie, et les autres possibilités d'infiltration en différents endroits du jardin.

En 2022, une nouvelle jardifiche verra le jour et abordera la végétalisation des façades. Des plantes grimpantes, plantées en pleine terre en pied de mur, peuvent permettre de réduire jusqu'à 15° la température de surface du mur exposé au soleil en plein été. Nous y présenterons aussi quelques plantes parmi les plus intéressantes pour ombrager votre façade et profiter à la faune ! ●



## Ecoles en transition

Après le Lycée Voltaire de La Source en 2020 et les écoles de Trainou et Château-Vignon à Malesherbes en 2021, **deux nouvelles écoles s'engagent en 2022** dans la démarche « Ecole en transition » mise en place par l'association.

Dans le cadre de cet accompagnement, les établissements scolaires peuvent choisir de travailler sur une thématique parmi quatre proposées :

- Sensibiliser et réaliser des économies d'énergie
- S'adapter au changement climatique
- Végétaliser l'établissement et accueillir la biodiversité
- Réduire les déchets dans les classes et la restauration

La thématique retenue est alors traitée sur toute l'année scolaire.

En 2021, nous avons travaillé avec l'école Château-Vignon de Malesherbes où des plantes grimpantes ont été installées au pied d'une clôture, un jardin pédagogique créé avec la technique des lasagnes, et différents

aménagements pour accueillir la faune réalisés. A l'école de Trainou, de nombreuses interventions de sensibilisation sur le changement climatique et l'empreinte écologique ont permis d'amorcer une opération plus globale pour l'aménagement d'une cours d'école résiliente.

**En 2022, l'école Saint-Aignan de Pithiviers s'engage** sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, avec une réflexion autour des **cours d'écoles résilientes**. En effet, au moment où les impacts du changement climatique s'installent durablement sur nos territoires, la canicule de juin 2019 a été révélatrice de l'inadaptation de nombreuses cours d'écoles et des bâtiments scolaires à ces vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et précoces.

**L'école maternelle Saint-Paul-Bourdon Blanc à Orléans** a, elle, retenu **l'accueil de la biodiversité** comme thématique de travail pour cette action, avec le projet d'aménagement de différents gîtes pour la faune, de végétalisation et l'initiation d'un jardin pédagogique. ●

# Notre collection de plaquettes sur les espèces/espaces emblématiques du Loiret

Notre collection de plaquette s'élargit.

Après les **sternes**, le **Balbusard pêcheur**, la **Loutre d'Europe**, le **Castor d'Europe** et la **forêt alluviale**, voici le **Chat forestier**. Cette dernière plaquette a été finalisée en fin d'année et est désormais disponible au siège de l'association ou téléchargeable sur notre site internet :

[www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)



En 2022, c'est la **Cigogne noire** qui devrait être mise à l'honneur pour poursuivre la série. ●



## L'association et ses adhérent(e)s

Les bénévoles "jardiniers" de la MNE sont toujours à pied d'œuvre, même en hiver !

C'est un réel plaisir de découvrir les nouvelles expériences de jardinage, la créativité pour rendre les parcelles accueillantes au fil des saisons, et les moments conviviaux partagés.

**Un grand merci renouvelé à Catherine, Steve, Hélène et Anouk, Eric et Jocelyne !**



© LNE

Bienvenue au jardin : le mot d'accueil de Catherine en ce début d'année

✝ Nous souhaitons rendre hommage à l'un de nos plus anciens et fidèles adhérents : **M. René Chantereau** qui nous a quittés récemment à l'âge de 93 ans. Il était l'un des doyens de l'association et le père de Michel Chantereau, notre précédent conservateur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

Ne pouvant plus participer aux activités, M. Chantereau mettait toutefois un point d'honneur à nous adresser chaque année son adhésion et lisait encore régulièrement nos publications.

Nous pensons à ses proches et leur présentons toutes nos condoléances.

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84  
[asso@lne45.org](mailto:asso@lne45.org) [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org) Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2022

Mai  
Août  
2022  
N° 56

Loiret  
Nature  
Environnement



# La *de Loiret Nature Environnement* Lettre

## Édito

### **Il nous reste encore du travail ... pour faire changer certaines mentalités ...**

Une anecdote véridique : dans son village, une de nos bénévoles très active a récemment demandé à son nouveau voisin pourquoi il venait de couper un vieil arbre qui se portait bien ? Elle s'est entendue répondre : « je l'ai coupé parce qu'il était plein d'oiseaux » ... !

Alors, s'agit-il d'un cas isolé ? d'un problème de génération ? d'un manque d'éducation à l'environnement ? d'une prise de conscience qui tarde à se faire ? La réponse est certainement multifactorielle...

En tout cas, cela nous met devant notre responsabilité d'APNE (Association de Protection de la Nature et de l'Environnement) : il reste beaucoup à faire tant sur la façon de poser les questions d'un avenir incertain pour notre planète et le futur de nos petits enfants que sur les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à faire changer les habitudes et les mentalités.

L'exemple de l'usage des pesticides ou de l'utilisation des ressources en eau nous encourage : à notre niveau, nous pouvons participer grandement à l'évolution des mentalités. Quant au dérèglement climatique, il fait, désormais, quasi consensus et sur le sujet, comme souvent, nous avons anticipé en proposant notre opération Objectif Climat 2030.

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030>

**Sur ces problématiques et tant d'autres concernant la nature et l'environnement, il est urgent d'obtenir la mise en place d'actions plus fortes et plus efficaces de la part des institutionnels et des territoires.** Le rôle de l'association est aussi de rappeler à ceux qui nous représentent leurs engagements en la matière.

**Nous avons compilé sur notre site web nos principaux argumentaires et prises de positions murement réfléchis sur des thèmes très divers (eau, climat,**

biodiversité, pesticides, etc...).

<https://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Vous pouvez évidemment vous y référer. Vous constaterez que nous faisons par là même des propositions constructives.

L'équipe des permanents, tout au long de l'année et durant les diverses animations relaie avec talent ses arguments ; vous pouvez, vous adhérents, ajouter votre pierre à l'édifice...car chacun, dans sa commune, peut aussi interpeller ses élus.

N'hésitez pas aussi à vous rapprocher de notre conseil d'administration pour que certains sujets qui vous préoccupent soient abordés. Les installations logistiques galopantes, la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers, la protection des ressources en eau (souterraines ou de surface), la qualité de l'air, la préservation des milieux et des espèces sont autant de thèmes sensibles qui nous mobilisent et que nous évoquons chaque fois qu'il est possible et la liste n'est pas exhaustive.

**Régulièrement, nous vous convions à participer à des groupes de réflexion : chacun, chacune y est invité(e). Deux nouveaux administrateurs nous ont également rejoints lors de la dernière AG. Nous en sommes ravis et renouvelons notre appel pour de nouvelles arrivées au sein de cet organe majeur de votre association.**

Pour plus de facilité, notre salle de réunion est depuis quelques mois équipée d'un système de visio-conférence vous permettant, même de loin, de participer à ces différents temps d'échange.

Alors, si vous avez envie de vous investir, selon vos disponibilités, vous êtes les bienvenu(e)s. Merci d'avance !

D. Papet,  
Co-Président LNE

## Bienvenue à Céline, Titouan et Thomas

### 3 nouveaux salariés ont rejoint l'équipe des permanents de l'association !

**Titouan**, premier arrivé dès février, est le **nouveau garde de la réserve naturelle**, en remplacement d'Emmanuel, parti en direction des Pyrénées. Vous aurez, sans nul doute, l'occasion de croiser Titouan au détour d'un sentier lors de vos pérégrinations en bord de Loire, sur le territoire de la réserve 😊.

**Céline, Educatrice à l'Environnement**, en provenance de la Région parisienne, rejoint Pascal pour travailler, notamment sur le programme Objectif Climat 2030. **Elle sera également en charge des Défis pour l'association. Le Défi déchets reprendra d'ailleurs dès septembre et le Défi Energie fin octobre.** Notez les dates et contactez Céline si vous souhaitez des renseignements pour y participer.

Enfin, **Thomas**, notre dernière recrue, est tout **jeune animateur Nature**, mais bien formé et encadré par Didier et Agnès, nos animateurs chevronnés, nul doute qu'il ne s'épanouisse très rapidement au sein de ce métier exigeant. Pour l'instant, Thomas assure les animations nature pour un

jeune public, mais poursuit son autoformation, pour très vite, pouvoir prendre en charge des animations pour le grand public.

Tous trois participeront à plusieurs stands pour LNE d'ici les prochains mois et vous pourrez ainsi faire plus ample connaissance avec eux. ●



Céline, Titouan et Thomas

## Travaux à la Maison de la Nature et de l'Environnement, suite...

Les travaux s'enchaînent à la MNE :

Après la première phase en 2019, le grenier poursuit sa mue !

La seconde partie est désormais bien isolée et aménagée afin d'accueillir prochainement de nouveaux bureaux.

Parallèlement, un nouvel escalier pour y accéder a été installé.

Enfin, au rez-de-chaussée, les fenêtres fixes ont été remplacées par des "ouvrantes", ce qui permettra une meilleure aération des pièces.

Les semaines à venir seront consacrées à des finitions et à la réfection de certains revêtements muraux. ●



Nouvel escalier



Isolation et aménagement du grenier : avant/après

## Un printemps bien rempli à la réserve naturelle

Les trilles puissants du Rossignol s'échappent des ronciers, la forêt alluviale s'emplit du chant flûté du Lorient, Balbuzard, Sternes naines et pierregarin ont à nouveau investi les airs au-dessus de la Loire, pas de doute, le printemps est bien installé ! Certains migrateurs ne font qu'une halte de courte durée dans la réserve : c'est le cas du **Faucon Hobereau**, de la **Cigogne noire**, ou de la **Guifette noire**, trois espèces observées au cours du mois d'avril. Une nouvelle station de **Gagée des Prés**, fleuron botanique de la réserve, a été découverte par le Conservatoire botanique dans la levée, dans un milieu où on ne l'attendait pas, preuve que cette espèce rare n'a pas fini de nous réserver des surprises ! Favorisés par des débits de Loire bas pour un début de mois de mai, les herbiers de *Ranunculus penicillatus* (nom scientifique des **Renoncules flottantes**) ont pu aisément remonter à la surface et laisser éclore une myriade de fleurs immaculées. Un phénomène particulièrement remarquable dans la réserve cette année.

Les **activités d'animation** se déroulent à nouveau sans restriction, avec l'accueil à la réserve d'enfants de classes primaires ou de maternelles, mais aussi d'étudiants, en Master ou en BTS Gestion et protection de la nature. Des sorties ont été réalisées pour les formateurs des Maisons Familiales Rurales, et d'autres **formations pour professionnels** sont programmées avec des agents des espaces verts de collectivités ou du personnel de Réseau de Transport d'Electricité.

**L'arrivée de Titouan Vaisy, notre nouveau garde**, a permis de poursuivre les **chantiers à la réserve**, grâce



© D. Hémercy

*Renoncules flottantes*

à l'**aide précieuse de bénévoles** toujours motivés ! Cinq chantiers ont été réalisés depuis le début de l'année, avec comme actions concrètes l'entretien des abords des Sources de Bellevue à La Chapelle, le ramassage de déchets, des chantiers de lutte contre l'Ailante ou l'Erable negundo, deux essences invasives, ou encore le remplacement de la signalétique (panneaux et bornes de limites de la réserve). **Un grand merci pour la mobilisation de chacun(e) !**

La **rédaction du plan de gestion 2023-2032** se poursuit, avec un point d'étape effectué fin avril avec les membres du **comité consultatif de gestion**, acteurs représentatifs du territoire de la réserve naturelle. Les nouveaux objectifs et les nouvelles opérations seront validés en début d'automne pour une mise en œuvre de ce plan de gestion décennal le 1<sup>er</sup> janvier 2023. ●

## Un piège photographique pour illustrer la vie de la faune de la réserve

Depuis plusieurs années, un piège photographique est installé dans la réserve naturelle. Il permet de capter le passage d'animaux **de jour comme de nuit**, en **photos ou vidéos**, selon la façon dont il est programmé. Il a permis de faire quelques séquences avec des espèces méconnues sur le territoire de la réserve, comme le **Putois**, la **Loutre**, plus récemment le **Blaireau**, qui n'avait pas été observé depuis une dizaine d'années, mais aussi de mettre en évidence la présence d'espèces discrètes, comme le **Chat forestier** observé en 2021 à la Pointe de Courpain. Le piège photographique permet aussi, selon l'emplacement choisi, d'enregistrer des « tranches de vies » d'espèces

plus communes évoluant dans leur milieu : renardeaux jouant devant leur terrier, écureuil venant boire dans une flaque, laie avec ses marçassins ou sanglier se baugeant dans la boue et même quelques oiseaux, tels que Chouette hulotte ou Héron cendré au repos sur un tronc.

Quelques compilations des vidéos de ces dernières années sont disponibles sur le site internet de LNE, mais de nombreuses autres séquences sont en attente de tri ou de montage. Alors **si le sujet vous intéresse et que vous avez quelques compétences informatiques, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'équipe de la réserve ! ●**

## Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin marais ?



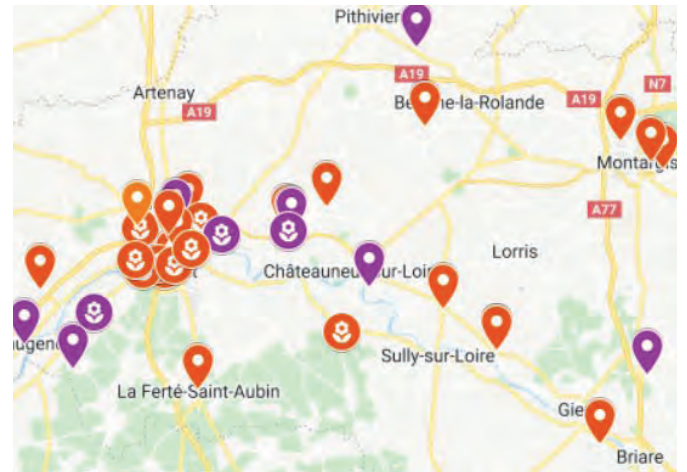
La 12e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se déroulera **samedi 11 et dimanche 12 juin 2022**. Vous pourrez découvrir ou approfondir les techniques et **aménagements favorables aux économies d'eau**, de la récupération d'eau pluviale à l'arrosage économe en eau, ou encore la gestion de l'eau pluviale par l'infiltration à la parcelle.

Retrouvez le programme sur le site de l'association : <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel>



Un focus spécifique sera fait, à cette occasion, sur les **jardins marais** : surfaces imperméabilisées recouvertes de terre et plantes adaptées aux milieux humides, pour diversifier la biodiversité de son jardin.

**31 jardins du Loiret ouvriront leurs portes au public.** ●



## Objectif Climat 2030 – 10 villes engagées avec LNE

Après l'engagement de **Cercottes** dans la démarche début 2022, la ville d'**Ingré** sera la 11<sup>e</sup> commune à se lancer dans le programme « Objectif Climat 2030 ». Un état des lieux des vulnérabilités du territoire y sera réalisé dès le second semestre 2022 avant la définition du plan d'action et des ateliers de sensibilisation des habitants à partir de 2023.

Dans les autres communes en cours d'accompagnement, différentes actions sont menées ce printemps, par exemple :

- Participation à la conférence « **Saint-Jean de la Ruelle** construit son futur » le 13 mai, intervention sur la végétalisation urbaine et les solutions fondées sur la nature.
- Balade urbaine « ma ville s'adapte au changement climatique » le 14 mai à **Olivet**, pour découvrir des aménagements de gestion d'eau pluviale à la parcelle.
- Atelier « le sol et la gestion de l'eau en permaculture » avec réalisations d'oyas, le 21 mai à **Semoy**, pour aborder les économies d'eau au jardin.



Dans ces 3 communes, des sorties seront également proposées le samedi 24 septembre à l'occasion des « **24 heures de la biodiversité** » organisées par Orléans Métropole, pour parler des conséquences du changement climatique sur la faune et la flore. ●



© C. Kosciolk

Fresque du Climat - Olivet



Après les 3 premiers établissements entre 2019 et 2021, **deux écoles sont à nouveau accompagnées** en 2022/23 sur la thématique de l'accueil de la biodiversité dans l'enceinte de l'école :

- **L'école Saint-Aignan de Pithiviers** dispose déjà de parcelles arborées, à rendre accessibles aux classes, et d'un jardin pédagogique initié avec les services municipaux. La sensibilisation des élèves à la permaculture et au jardinage au naturel, plantation d'arbres, semis d'une grande jachère fleurie, plantation de plantes grimpantes sont au programme de l'année 2022.

- **L'école maternelle Saint-Paul**, de l'établissement privé Saint-Paul Bourdon Blanc à **Orléans**, a engagé un travail sur le jardinage au naturel avec la création de 5 carrés potagers et construction d'oyas ; une découverte sensorielle de la nature à destination des tout petits sera également proposée.

La démarche « Ecole en transition » portée par LNE depuis 2019 s'inspire des démarches des villes en transition, avec l'objectif de réaliser des actions concrètes à court terme par l'équipe éducative, les agents techniques et les élèves, pour une meilleure connaissance et appropriation de ces enjeux dans leur quotidien. ●



Quelques lignes pour évoquer le suivi annuel de la seule population de Pélobate brun de notre département.

Comme chaque année depuis plus de dix ans maintenant, LNE continue à suivre la population de Pélobate brun. Le suivi a commencé cette année mi-mars par des sessions d'écoutes nocturnes dans le but d'entendre les mâles chanteurs et de pouvoir estimer leur nombre. Ces écoutes renouvelées ainsi sur plusieurs années permettent d'obtenir une tendance sur l'évolution de la population.

Ce printemps, les premiers chants se sont fait attendre, avec un premier contact seulement le 12 avril. Ceci constitue une **date très tardive** par rapport aux autres années, les premiers chants étant généralement entendus dès fin mars. Par la suite, ils ont été réentendus une seconde fois le 21 avril, puis plus rien ! 😞

**Au final, une dizaine d'individus de Pélobate brun ont été entendus sur quatre mares en 2022.**

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce faible effectif, mais la principale est, selon nous, le manque de précipitations au cours du premier semestre 2022 qui a eu pour conséquence un mauvais remplissage des mares en début d'année, à cela s'ajoutant des températures restées très fraîches jusqu'à tard dans la saison.

Comme pour 2021, espérons que ce petit nombre de chanteurs ait été suffisant pour permettre une reproduction cette année. Nous le saurons bientôt, avec le **suivi des têtards** qui débute fin mai par la pose de nasses. La suite dans la prochaine lettre d'info !

En plus du suivi annuel « classique », des prospections ont été réalisées sur quelques mares situées en-dehors du site de présence actuel, afin d'affiner la répartition de l'espèce dans le département.

Ces recherches se sont faites en utilisant **la technique de l'ADN environnemental (ADNe)**. Une nouvelle technique apparue depuis quelques années, qui se démocratise de plus en plus et qui présente de très bons résultats dans la recherche des amphibiens et notamment dans la détection des espèces discrètes dont le Pélobate brun fait partie.

La méthode consiste à prélever un échantillon d'eau sur un site où l'espèce est potentiellement présente. L'eau récoltée est passée à travers un filtre stérile afin de récupérer un maximum de particules en suspension contenant des fragments d'ADN des différents organismes présents dans l'eau.

Le filtre et son précieux contenu (l'ADN) sont ensuite envoyés dans un laboratoire, pour y être amplifiés en ciblant spécifiquement l'ADN de l'espèce recherchée, dans notre cas le Pélobate brun, en utilisant la méthode que nous connaissons désormais tous, une **PCR** ! Si le résultat est positif, cela signifie que l'espèce était bien présente sur le lieu d'échantillonnage, sinon l'espèce est considérée comme absente.

Nous ne manquerons pas de vous informer des résultats de cette recherche dans la prochaine lettre d'info. ●



© K.Billard

Filtration de l'eau récoltée, avant envoi au laboratoire pour le séquençage de l'ADN

# Objectif MARES : les mares du Gâtinais de l'est ciblées



Le programme Objectif MARES a pour objectif de recenser et caractériser un maximum de ces milieux aquatiques à haute valeur environnementale et de proposer des actions de restauration sur des réseaux de mares.

Dans le Loiret, une analyse prenant en compte à la fois la richesse en amphibiens, en odonates, la qualité du maillage de mares et l'état de conservation de ces mares a mis en évidence de **forts enjeux de restauration dans le Gâtinais de l'est**.

Plusieurs communes de ce secteur ayant participé à l'enquête ont été contactées afin d'estimer ensemble si des mesures de restauration étaient nécessaires. C'est ainsi que **5 mares communales ont été sélectionnées à Louzouer, Saint-Germain-des-Prés, Le Charme, Saint-Firmin-des-Bois et Griselles**. Elles seront restaurées après avoir été étudiées.

La sélection des mares a été réalisée en concertation avec un comité technique constitué, en plus des communes participantes, de l'OFB (Office Français de la Biodiversité),

la DDT (Direction Départementale des Territoires), le Département, l'EPAGE du Loing (syndicat de rivière et des milieux humides) et le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels).

**Un diagnostic écologique basé sur l'inventaire des amphibiens, des odonates et de la flore est en cours ce printemps.** Les premiers résultats indiquent la présence de nombreuses libellules communes comme l'Agrion jouvencelle ou la Libellule déprimée, ainsi que des batraciens peu communs comme le **Triton alpestre** dans deux des mares. Ce diagnostic permettra d'affiner les mesures de restauration afin de prendre en compte au mieux la biodiversité existante.

**Les travaux de restauration seront menés à l'automne** et se feront via des chantiers participatifs pour les petites interventions (débroussaillage, faucardage) et à l'aide d'engins mécaniques pour les travaux les plus lourds (curage, retalutage des berges).

N'hésitez pas à vous pré-inscrire sur le site internet du programme si vous souhaitez participer à ces travaux : <http://obj-mares.fne-centrevalde Loire.org/>.

**Vous pouvez aussi renseigner sur ce site toutes les mares** publiques ou privées que vous croisez lors de vos balades.

Pensez-y ! **Les mares comptent sur vous ! ●**



Mare communale de Louzouer

© N. Déjean



Petite nymphe au corps de feu à Saint-Firmin-des-Bois

## Des nouvelles des Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) du Loiret

Depuis plus de 10 ans, Loiret Nature Environnement œuvre avec les communes pour l'amélioration des connaissances et la protection de la biodiversité de leur territoire à l'aide du dispositif « **Inventaires de la Biodiversité Communale** » (IBC).

Cet outil permet d'accompagner sur deux ans les communes pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans leur politique environnementale et la gestion de leurs espaces naturels.

En 2022, **quatre IBC** sont menés sur les communes de **Châlette-sur-Loing, Tigy, Fay-aux-Loges et Artenay**.

Les premiers inventaires ont démarré dès la fin février (avec l'étude des amphibiens) et livrent déjà de **premières belles surprises** : le Pouillot siffleur (oiseau vulnérable en région et quasi-menacé en France) et le Polystic à frondes soyeuses (une fougère protégée) à Tigy, la Petite tortue (papillon quasi-menacé en région) à Fay-aux-Loges ou encore le Peigne-de-Vénus (plante messicole rare) à Châlette-sur-Loing. **Plusieurs de nos bénévoles** ainsi que des habitants de chacune des communes **participent à ces prospections**, ce qui nous permet de démultiplier nos passages et recenser au mieux la biodiversité communale. Si vous êtes naturalistes, confirmés ou amateurs, n'hésitez pas, vous aussi, à **saisir vos observations dans la base en ligne Obs'45 (obs45.fr)** sur l'ensemble de ces communes.

**Toutes les observations sont prises en compte dans les propositions de gestion différenciée proposées ensuite**, l'objectif étant d'allier au mieux préservation de la biodiversité (patrimoniale mais aussi celle dite ordinaire) et activités de la commune.

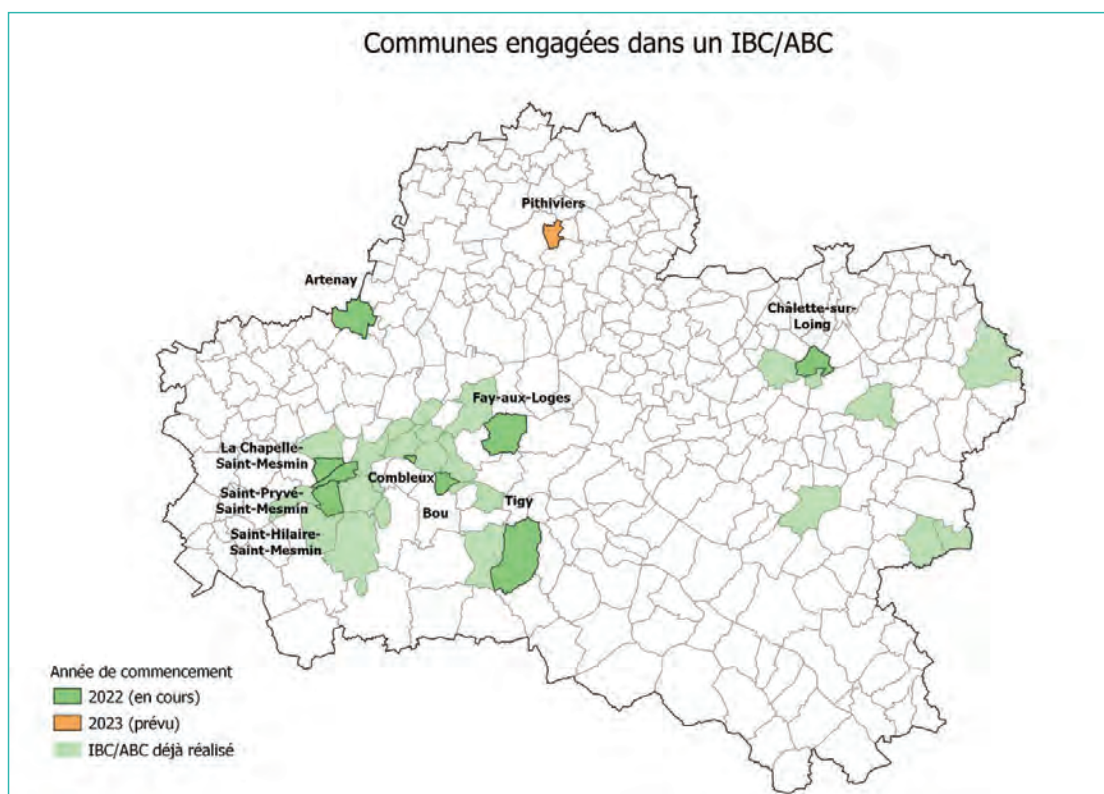
C'est notamment le travail en cours avec **les sept communes inventoriées l'année dernière** (Saint-Germain-des-Prés, Pannes, Aillant-sur-Milleron et Le Charme, Courtenay, Vienne-en-Val et enfin Ardon) où nous sommes en train de rédiger la première mouture des **fiches de gestion**.

**Deux stagiaires de 1ère année de Master nous accompagnent** dans la rédaction des fiches et dans les inventaires : Laura Gobert et Théo Bouvier. Leur aide est précieuse en recherchant notamment l'efficacité de différentes expériences de gestion menées en région ou en France.

Les fiches seront ensuite présentées et discutées avec les élus et les services techniques des communes pour parvenir à une version finale.

**Quant aux nombreuses animations, avec les scolaires et le grand public, elles battent leur plein.** Surveillez le Mot de la semaine pour en être informés !

Enfin, après avoir terminé en 2021, les IBC de Boigny, Mardié et Marigny-les-Usages, nous avons eu le plaisir d'obtenir de **réaliser les IBC de 5 nouvelles communes de la Métropole d'Orléans : Bou, Combleux, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et La Chapelle-Saint-Mesmin**. Là encore, nous comptons sur vous pour participer aux inventaires ou aux animations qui seront proposées, à commencer par **les 24 heures de la Biodiversité qui auront lieu le WE des 24 et 25 septembre**. Notez la date ! ●





© N. Déjean

Couple d'Agrion orangé (quasi-menacé) à Tigry



© N. Déjean

Potentille des marais, plante en danger critique d'extinction en région observée en queue d'étang

## Etude de la biodiversité des cimetières orléanais

Durant de nombreuses décennies, les cimetières ont banni la végétation au profit du minéral. Les plantes spontanées, appelées à tort « mauvaises herbes », doivent disparaître, arrachées ou traitées avec des herbicides. Les arbres et arbustes se cantonnent aux allées.

Aujourd'hui, la vision des cimetières au sein de la population évolue et la gestion de ces espaces tend à prendre de plus en plus en considération la biodiversité. C'est ainsi que **la Ville d'Orléans a lancé une campagne de végétalisation** de plusieurs de ses cimetières : plantation d'arbres et de petits arbustes, ensemencement d'herbacées le long des murs, dans les allées et même entre les tombes.

Cette végétalisation a comme objectif premier de faciliter l'entretien des espaces mais elle apporte également une plus-value esthétique, et ses bienfaits pour la biodiversité sont réels.

Dans ce cadre, notre association a été missionnée pour réaliser **un inventaire de la biodiversité sur trois des cimetières d'Orléans** : le Grand cimetière au nord de la ville, le cimetière du quartier Saint-Marceau et celui de la Source. Cet inventaire servira de témoin avant les premiers résultats de la végétalisation en cours.

Les premiers passages des chargés d'études montrent une avifaune commune assez diversifiée avec des Rougequeues noirs, des Serins cinis, des Accenteurs mouchets ou encore

des Pinsons des arbres, qui profitent des espaces enherbés pour se nourrir. La flore n'est pas en reste avec quelques plantes peu communes comme le Brome des toits ou le Gaillet parisien, typique des cimetières. Le cimetière de La Source, beaucoup plus boisé et laissant plus de place à la nature est riche en papillons comme l'Argus vert ou le Cuivré commun.

Les inventaires vont se poursuivre cet été avec notamment l'identification de chauves-souris. ●



© N. Déjean

Cimetière Saint-Marceau avec intertombes fleuries

## Deux nouveaux atlas pour le Loiret en 2022 !

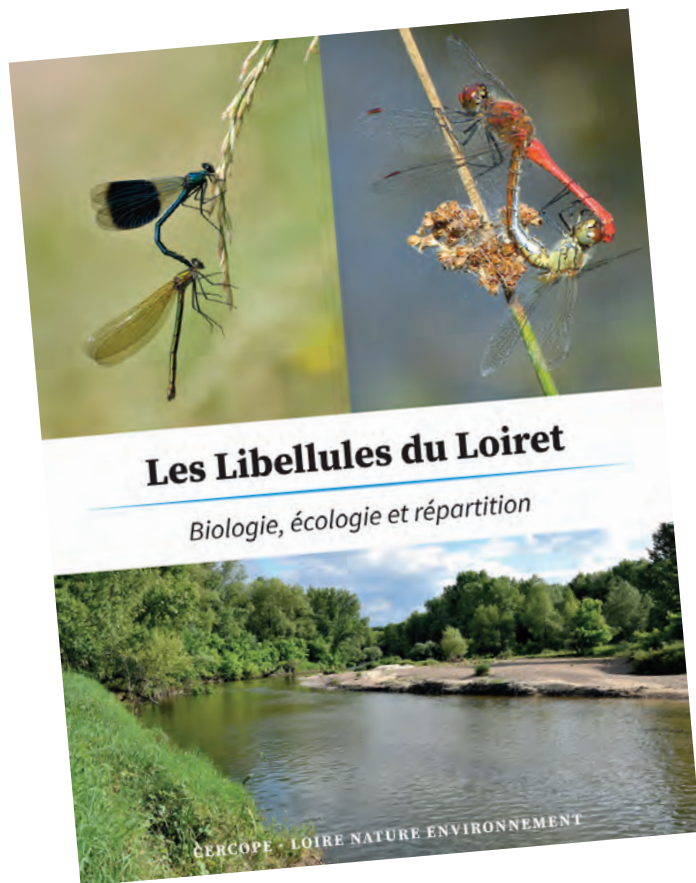
Les atlas sont les fruits d'années de **prospections naturalistes** à rechercher de nombreuses espèces pour améliorer les connaissances de répartition de celles-ci.

Cela faisait de longues années que l'association ne s'était plus lancée dans cette aventure de production d'atlas.

**En 2022, ce n'est pas un mais deux nouveaux atlas qui sont en cours de réalisation et paraîtront d'ici la fin d'année :**

- L'atlas des libellules du Loiret, avec l'association CERCOPE
- L'atlas des amphibiens du Loiret.

Ces documents synthétisent l'ensemble des données produites sur le territoire loirétain et enregistrées dans les bases de notre association, des associations du réseau FNE CVL (Sologne Nature Environnement dont le territoire d'action recoupe le sud de notre département) mais aussi celles de tous les partenaires publics et associatifs qui ont souhaité partager leurs observations diffusables.



Voir le bulletin de souscription en dernière page !

Les atlas présentent des **cartes de répartition des espèces à jour** à la date de parution, ils mettent en avant des zones plus ou moins riches en espèces et servent donc comme outils de préservation. Ils permettent également d'estimer les tendances des populations, leur connectivité ou à l'inverse leur fragmentation.

Les atlas s'articulent autour de fiches espèces ou **monographies** indiquant les caractéristiques physiques de chaque espèce, leurs habitats de prédilection, leur répartition et les menaces auxquelles elles peuvent être confrontées.

Nous formons le vœu que ces atlas à venir vous **aident à mieux connaître ces deux espèces** inféodées aux milieux aquatiques et qu'ils participent à renforcer la dynamique d'observations pour compléter les cartes à l'avenir... pour de prochains atlas ! ●



© E. Vileski

Couple de Leucorrhinus à large queue



© N. Déjean

Pélodyte ponctué

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84  
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Mai 2022

# Bulletin de souscription



## Les Libellules du Loiret

Biologie, écologie et répartition



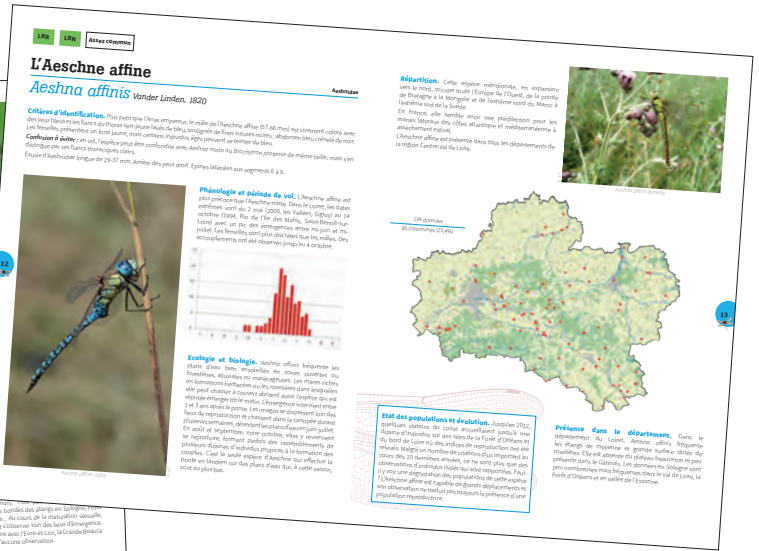
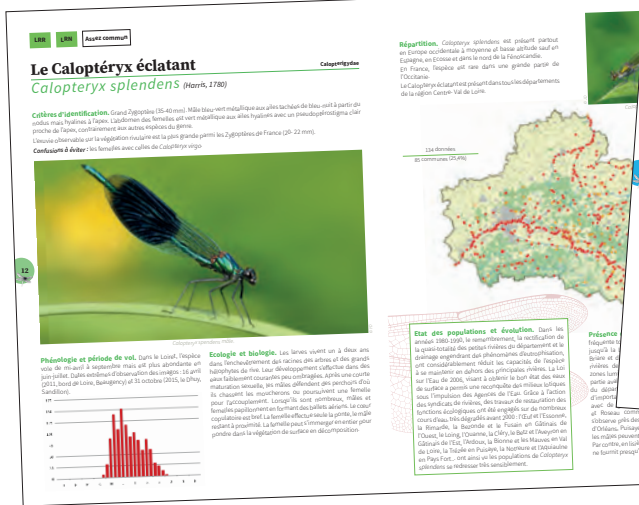
CERCOPE - LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

**Fruit de 33 ans de prospections à travers le département du Loiret, l'ouvrage synthétise les connaissances sur chacune des 60 espèces connues dans ce département du centre de la France.**

Ouvrage dos carré-collé, 170 pages environ, dont 120 pages de monographies, format 18x24. Il est illustré de nombreuses photographies des espèces et de leurs habitats. La cartographie rapporte précisément les observations de chaque espèce en distinguant les données antérieures à 2007 des données postérieures. Chaque monographie est accompagnée d'un graphique sur la phénologie de l'espèce.

Une approche biogéographique du territoire ainsi qu'une analyse originale des tendances d'évolution à long terme des populations sont proposées en lien avec le statut UICN régional mis à jour en 2022

**Fin de souscription : 31 juillet 2022  
Parution septembre 2022**



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code-postal, Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage « Les Libellules du Loiret » au prix de souscription préférentiel de 15 €.**

Chèques à l'ordre de LNE, à envoyer à LNE, 64 route d'Olivet, 45100 ORLEANS. Retrait préférentiel à la Maison de la Nature et de l'Environnement d'Orléans, à la même adresse (14h à 17h, du lundi au vendredi). Par envoi postal : + 7€ l'exemplaire. Pour commande groupée, se renseigner à [contact@cercope.org](mailto:contact@cercope.org).

Tirage limité. Après souscription, prix public de 20 € (+ frais d'envoi).

Septembre  
Décembre  
2022  
N° 57



# La *de Loiret Nature Environnement* Lettre

## Édito

### Une association forte de ses bénévoles

En illustration à cet Edito, une photographie de notre premier « **Apéro des nouveaux bénévoles** » ! Une réussite puisque nous avons accueilli près d'une trentaine de personnes, nouveaux adhérents désireux d'aider l'association et des bénévoles déjà engagés de plus longue date.

Nous avons listé quelques tâches pour lesquelles nous avons besoin de soutien et qui vont du chantier nature à la représentation de notre association auprès des institutionnels : la liste est longue et non exhaustive vous l'imaginez...

Après avoir écouté les bénévoles ayant déjà de l'expérience, chacun a pu se renseigner et éventuellement s'inscrire qui dans une groupe de travail, qui dans une équipe de jardiniers, qui sur la liste de nos futurs représentants...

Mais hors de question de laisser un novice « se dépatouiller » en solitaire face à un dossier, une tâche matérielle ou une rencontre. Comme nous l'avons expliqué, l'idée d'un compagnonnage est toujours proposée pour se lancer.

Nous nous organisons déjà ainsi depuis plusieurs années : le système de suppléants et titulaires des différentes commissions, la co-présidence et les groupes de travail nous rendent plus efficaces.

**Loiret Nature Environnement c'est un vrai travail d'équipe entre nouveaux bénévoles, bénévoles expérimentés et salariés de l'association.** Deux exemples récents, le premier est l'important travail de relecture des atlas qui vous sont présentés un peu plus loin dans cette Lettre d'Info, une aide plus que bienvenue

vu l'ampleur de la tâche, pas moins de sept bénévoles s'y sont impliqués ; autre exemple, la réalisation par deux bénévoles de toute l'électricité de nos nouveaux combles aménagés, là aussi un sacré investissement en temps et un énorme coup de main pour l'association.

Dans un monde du zapping permanent..., s'engager semble un peu passé de mode et, malgré tout, le lien social et la notion d'entraide doit rester le fondement d'une association comme la nôtre, comme toujours on est plus fort et plus intelligent à plusieurs et c'est aussi cela qui fait – à long terme – bouger les lignes.

### Alors, pourquoi pas vous ?

Merci à celles et ceux qui se sont déjà engagés(ées) et merci à vous qui le ferez dans l'avenir ! ●

D. Papet,  
Co-Président LNE



© LNE

"Apéro nouveaux bénévoles" à la MNE - 16 septembre 22



## Les échos naturalistes de la réserve

En cette fin d'été, les niveaux d'eau très bas de la Loire sont favorables au **stationnement des limicoles migrateurs**. Comme chaque année, nous avons observé une bonne vingtaine de **Bécassines des marais**, toujours dans le même secteur de la réserve. Les Bécassines des marais, discrètes mais régulières, se regroupent à cette saison pour se nourrir et se reposer au cours de leur voyage vers leurs zones d'hivernage.

D'autres espèces moins fréquentes ont stationné entre fin août et début septembre :

- un **Tournepierre à collier**, espèce enregistrée à 9 reprises entre 1960 et 2017 dans la base de données de la réserve. Habituellement, le Tournepierre arpente les plages et rivages rocheux, généralement en petites troupes ;
- **une Barge à queue noire et une Barge rousse**, deux cousines qui n'avaient pas été revues dans la réserve depuis quelques années. Les Barges, beaux échassiers teintés de roux, aux grandes pattes et au long bec, sont elles aussi liées aux milieux littoraux ;
- un **Huîtrier-pie**, autre espèce maritime, est sans aucun doute la moins fréquente de ces espèces sur la Loire. Une seule donnée ancienne mais peu précise (années soixante) est enregistrée dans les données de la réserve !

Outre les limicoles, on peut également signaler quelques Anatidés inhabituels. Une **Bernache nonnette**, élégante petite oie noire et blanche, et un **Tadorne casarca**, gros canard fauve, parfois détenu en captivité en tant que canard d'ornement, ont fait halte dans la réserve naturelle. En France, le Casarca est considéré comme féral (se dit d'une population d'oiseaux introduite, retournés à l'état sauvage).

## Dernière ligne droite pour le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle

Après deux années, qui auront permis de faire le bilan de la période 2016-2020 et d'élaborer le programme des 10 prochaines, **la démarche approche de son dénouement**. Une **phase de validation** va commencer, avec la présentation du nouveau plan de gestion auprès de trois instances : le **Comité scientifique de la réserve**, le **Comité consultatif de gestion**, composé des acteurs représentatifs du territoire et enfin le **Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature** (CSRPN).

A l'issue de ce marathon administratif, tous les voyants seront au vert dès le 1er janvier 2023, pour poursuivre, dans la continuité, les actions qui ont fait leurs preuves et, bien sûr, lancer de nouveaux projets à mener dans les dix prochaines années.



© J.C. Picard

Bécassine des Marais

Parmi les autres observations récentes qui méritent une attention particulière, signalons un **Phasme gaulois**, insecte étrange, nocturne et extrêmement mimétique puisqu'il ressemble à une brindille.

Côté flore, une nouvelle station d'**Odontite de Jaubert** (*Odontites jaubertianus*), plante protégée en France, a été découverte dans la parcelle des Grands-Hauts, site appartenant à la commune de Mareau-aux-Prés et géré par LNE. Non loin de là, sur les îles de Mareau, première mention dans la réserve de sa cousine l'**Odontite rouge** (*Odontites vernus*), espèce beaucoup plus commune. On peut relever enfin la première observation du **Sison amome** (*Sison amomum*), espèce d'affinité méditerranéo-atlantique, et de la **Lenticule à turion** (*Lemna turionifera*), espèce originaire d'Amérique du Nord.

Merci à Stéphane, Lionel, Didier, Patrick, Richard et Titouan pour leurs observations ! ●

Le plan de gestion 2023-2032 prévoit de mettre en œuvre **97 opérations**, répartis en **7 objectifs à long terme**, qui toucheront des domaines aussi variés que :

- la **protection des milieux naturels** (pelouses et prairies, boisements alluviaux, grèves de sable ou de vase),
- le **renforcement de la signalétique** et la **surveillance des sites sensibles**,
- la **poursuite des actions de sensibilisation de tous les publics** et le **développement de nouveaux partenariats** avec les acteurs locaux,
- l'**approfondissement des connaissances naturalistes**
- le **fonctionnement de la réserve** pour une gestion efficace et transparente

Une belle ambition pour cette nouvelle page qui s'ouvre dans l'histoire de la réserve ! ●

## Travaux à la Maison de la Nature et de l'Environnement, suite...

### Les travaux se sont poursuivis cet été à la MNE :

Le grenier qui accueille désormais les bureaux du pôle études, fait encore l'objet de quelques finitions.

La cage d'escalier principale, ainsi que le palier sont méconnaissables : revêtement mural, peinture et parquet rénové !



© LNE

Palier étage

Enfin les murs du grand espace bureau au premier étage ont également été rafraîchis !

**Un environnement clair et agréable** qui accueillera dans quelques semaines de nouveaux meubles de rangement cédés par une autre structure. ●



© LNE

Espace bureau du premier étage, pendant les travaux et après...

## Les Défis de la transition : des défis pour s'engager

Un premier défi est déjà engagé avec **la 4e édition du défi Objectif Zéro Déchet** qui a démarré le 9 septembre. Les **9 foyers engagés**, actuellement en phase de pesée de leurs déchets habituels, suivront très prochainement différents ateliers pour avancer sur la voie du zéro déchet. Une pesée finale permettra de comparer leur production de déchets, puis rendez-vous le 14 décembre pour l'annonce des résultats !

**Un second défi démarre le 14 novembre avec le Défi « Énergie »** ! Un défi, cette année, particulièrement en phase avec l'actualité pour **vous accompagner dans la réduction de vos consommations d'énergie** et éviter l'envolée des factures...

En 10 ans, le prix du gaz a augmenté de 50% et celui de l'électricité de 40%. Leurs tarifs continuent d'augmenter ces derniers mois en raison de la crise post-covid et du contexte international. Cette situation de tension sur les coûts sera durable, et nécessite de prendre réellement le tournant vers **plus de sobriété énergétique** face à l'urgence climatique et écologique.

Puisque couper le wifi la nuit ne suffira pas, **venez découvrir tous les autres gestes quotidiens qu'il est possible de mettre en place chez vous pour réaliser des économies d'énergies.**

L'objectif du Défi est de diminuer de manière significative les consommations d'énergie de votre foyer sur une saison de chauffe de 4 mois, pour tous les types d'énergie du logement (électricité, fioul, gaz...) grâce à l'intégration d'écogestes dans votre quotidien.

En participant à ce défi vous pourrez donc :

- ♦ **Réduire votre consommation d'énergie et limiter la hausse des factures d'énergie.**
- ♦ **Agir concrètement en faveur de l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.**
- ♦ **S'amuser en groupe ou en famille grâce à des ateliers pratiques et conviviaux.**

**Pour participer, inscrivez-vous sur : <https://defis-declics.org/fr/territoire/centre-val-de-loire/>** ●



**31 jardins étaient au programme** de la 12e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 et ont reçu près de **1500 visites**.

Cette année, nous invitons à **réaliser un jardin-marais** dans le but de créer un nouvel espace de biodiversité dans votre jardin, notamment lorsqu'il n'est pas possible de créer une mare.

La démarche est de rendre étanche, à l'aide d'une bâche ou d'argile, une micro parcelle de son terrain pour garder davantage l'eau de pluie qui y tombe, et d'y planter des **végétaux de bords de mares et cours d'eau**, appréciant donc une forte humidité du sol. L'objectif est de diversifier la flore afin d'accueillir une faune associée et ainsi de **complexifier l'écosystème de son jardin**.



Un tutoriel a été envoyé aux jardiniers qui ouvraient leur jardin et mis à disposition du public sur le site internet de l'association pour inciter à en réaliser dans son jardin : [http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero\\_pesticide/Bienvenue/Cr%C3%A9er\\_son\\_jardin\\_marais.pdf](http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Bienvenue/Cr%C3%A9er_son_jardin_marais.pdf)

**Un grand merci aux jardinier.e.s qui ont ouverts leurs portes** au public et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition ! ●



Jardin de D. Labonnette à La Ferté-Saint-Aubin



Jardin de P. Verdier à Orléans



Jardin l'Apacrete à Ingré



Jardin de T. Albert à La Ferté-Saint-Aubin



L'été 2022, avec son lot de catastrophes climatiques dans le monde comme en France (inondations, dômes de chaleur, sécheresse et feux de forêts...), a une nouvelle fois démontré que **le changement climatique nous concerne dès aujourd'hui**.

Pour adapter nos villes à ces conséquences, les communes engagées dans le programme Objectif Climat 2030 sont vivement encouragées à **végétaliser massivement leurs rues et centres urbains**.

La commune de **Jargeau**, partenaire de LNE dans cette démarche, va ainsi lancer une **vaste campagne de plantation d'arbres** sur plusieurs espaces communaux.

Afin de les conseiller au mieux, nous avons menés des inventaires de la flore et des oiseaux au cours du printemps. En effet, les inventaires botaniques réalisés notamment sur les spécificités du sol (texture, pH, humidité) grâce à la présence d'espèces dites bioindicatrices. L'inventaire des oiseaux, quant à lui, permet d'estimer si la plantation de milieux, actuellement ouverts, ne portera

pas préjudice à l'avifaune déjà présente puisque les oiseaux vont se nourrir dans les espaces ouverts riches en fleurs et graines.

A partir de ces inventaires, des préconisations ont été faites avec pour objectif l'obtention d'une **mosaïque d'habitats avec des mélanges de milieux boisés et ouverts** : consolidation de haies, conservation des milieux ouverts dans les zones les plus sèches et sableuses difficiles à boiser, plantations dans les milieux moins acides avec un sol plus structuré, etc...

Une **liste d'essences d'arbres et d'arbustes a été remise à la commune**, elle contient des espèces adaptées au sol de chaque site envisagé, résistantes à la sécheresse et, en essayant de tenir compte du futur climat prévu... Ainsi, des espèces du sud de la France sont même proposées, mais elles seront installées dans les secteurs les plus urbains pour mieux résister aux éventuels coups de froid qui peuvent encore arriver lors des prochains hivers.

Plusieurs sites sont prévus pour une **plantation à l'automne 2023**, avec au préalable la préparation des sols qui aura lieu au printemps. ●

## Une nouvelle jardifiche sur les murs végétalisés



Une nouvelle jardifiche (n°14) est venue compléter la collection ! Ce nouveau dépliant aborde les murs végétalisés qui peuvent notamment **participer à l'isolation et à l'amélioration du confort de vie en période estivale**.

En effet, une différence de température de surface allant jusqu'à 15° peut être constatée entre une façade végétalisée avec des plantes grimpantes et une façade conventionnelle exposée au soleil.

La végétalisation des façades permet également la **réduction de l'effet « d'îlot de chaleur urbain »** (rafraîchissement de l'air urbain grâce à

l'évapotranspiration des plantes), et **favorise aussi la biodiversité** (oiseaux, lézards, insectes et pollinisateurs) en créant de véritables petits écosystèmes verticaux.

Vous pourrez trouver, dans cette jardifiche, des informations sur les **différentes techniques de végétalisation** (structures adossées au mur, plantes grimpantes en pleine terre, rideaux de verdure) et une **liste de végétaux** intéressants pour couvrir vos façades !

Retrouvez la jardifiche sur le site internet de l'association : [http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero\\_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-14.pdf](http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-14.pdf) ●

**14 Plantes grimpantes pour végétaliser une façade**

**Grimpantes à tiges volubiles ou à vrilles**  
Végétaux ayant besoin de tuteurs pour grimper

- Chèvrefeuille des bois - Lonicera periclymenum**  
Jusqu'à 6 mètres, fleurs blanches ou jaunes.  
Floraison : juin à septembre  
Feuillage caduc - Soleil/mi-ombre
- Clématite des haies - Clematis Vitalba**  
Jusqu'à 10 mètres, feuillage luxuriant, fleur blanche.  
Floraison : juillet à septembre  
Feuillage caduc - Soleil/mi-ombre
- Pastilliers - Passiflora**  
Jusqu'à 10 mètres, fleurs blanches et bleues.  
Floraison : juin à octobre  
Feuillage semi-persistant - Sol et mi-ombre
- Jasmin - Jasminum**  
Jusqu'à 6 mètres, fleurs très parfumées utilisables en infusion.  
Floraison : juin à septembre  
Feuillage semi-persistant - Soleil/mi-ombre
- Glycine - Wisteria**  
Jusqu'à 20 mètres, fleurs violettes très parfumées.  
Plante très vigoureuse (croissance jusqu'à 2m/mois/ans), attention à l'entretien (près des fenêtres, toitures et gouttières), et ne pas planter près du mur.  
Floraison : avril à août  
Feuillage caduc - Soleil

Autres plantes possibles : Bryonia dioïque (Bryonia dioica), Tamier (Tamus communis), Ranonelle grimpante (Fallopia adersii)

**Grimpantes à racines-crampons**  
Végétaux non adaptés aux revêtements de murs dégradés

- Lierre grimpant - Hedera Helix**  
Feuillage dense et persistant, apportant gîte et nourriture toute l'année aux oiseaux et pollinisateurs, attention à l'entretien (près des fenêtres, toitures et gouttières).  
Feuillage caduc - Soleil/mi-ombre
- Bignone - Bignone capricornata**  
Jusqu'à 6 mètres, résiste bien à la chaleur et à la sécheresse.  
Floraison : avril/mai  
Feuillage caduc - Soleil

**Grimpantes comestibles**

- Vigne - Vitis sp**  
Très utilisée en treilles sur tout le pourtour méditerranéen pour apporter de l'ombrage aux maisons en période estivale.  
Floraison : mars à mai - Récolte : août/septembre  
Feuillage caduc - Soleil
- Houblon - Humulus Lupulus**  
Plante commune en bords de cours d'eau, ses fleurs peuvent se consommer en infusion, cuisinées dans une sauce ou ajoutées à son breuvage pour parfumer une bière artisanale.  
Floraison : mai à septembre - Récolte : août/septembre  
Feuillage caduc - Soleil/mi-ombre
- Akalis - Akalis**  
Jusqu'à 10 mètres, plante originaire d'Asie, facile de culture, feuillage et floraison décoratifs.  
Floraison : avril/mai - Récolte : octobre/novembre  
Feuillage semi-persistant - Soleil/mi-ombre

Autres comestibles possibles : kiwi, kiwaï, mûre...

LES JARDIFICHES - LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET LES MATÉRIELS

**14 Les murs végétalisés**

**Avantages**

- Isoler sa maison**  
La végétalisation d'une façade participe à l'isolation et à l'amélioration du confort de vie en période estivale durant laquelle une différence jusqu'à 25 à 30° peut être constatée entre une façade végétalisée et une façade conventionnelle exposée au soleil, limitant ainsi le réchauffement de l'intérieur des pièces.
- Rafraîchir la ville**  
À l'échelle d'une rue ou d'un quartier, la végétalisation des murs participe aussi à la réduction de l'effet « d'îlot de chaleur urbain », l'air urbain étant rafraîchi par l'évapotranspiration des plantes et les matériaux des murs protégés de la surchauffe.
- Accueillir la biodiversité**  
La végétalisation des façades peut aussi permettre, en fonction des plantes mises en place, de favoriser la biodiversité (oiseaux, lézards, insectes et pollinisateurs) dans des espaces urbains souvent peu propices à son accueil en créant de véritables petits écosystèmes verticaux.

LES JARDIFICHES - LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET LES MATÉRIELS

# Compilation des données de terriers de blaireau en forêt domaniale

En 2022, l'Office national des Forêts (ONF) a sollicité Loiret Nature Environnement, pour que nous puissions **leur transmettre la position des terriers de Blaireau (*Meles meles*) en forêt domaniale d'Orléans, de Thou et de Montargis** recensés dans notre base de données, Obs'45.

L'enjeu est important car l'ONF dispose d'une clause « blaireau » (à l'instar des clauses « rapaces » qui préservent les nids de tous les rapaces en forêt) interdisant la destruction des terriers lors des différentes opérations sylvicoles.

Un terrier pouvant être utilisé sur plusieurs générations pendant des dizaines d'années, les données anciennes (dès 1970) ont également été transmises.

Cette demande de l'ONF a été l'occasion pour l'association de faire le point sur ce que nous avons dans notre base de données et de **mobiliser notre réseau de bénévoles naturalistes**, afin qu'ils actualisent ou nous transmettent les positions des terriers dont ils avaient connaissance.

En tout, ce sont finalement plus de **160 données de terriers**

qui ont été recensées pour les trois forêts domaniales ; les résultats sont synthétisés dans la carte ci-dessous.

Cela ne sera pas une surprise pour les experts de cette espèce, les résultats montrent une **présence importante du blaireau dans les massifs d'Orléans et d'Ingrannes**, ainsi qu'en forêt de Montargis. En revanche, le blaireau semble quasi-absent dans le massif de Lorris et en forêt domaniale de Thou, à l'extrême est du département.

Cette demande récente de l'ONF est un nouvel exemple de l'intérêt de notre base Obs'45, qui permet de **recenser les données de faune et de flore dans le département et de garder les connaissances à jour**.

**Un grand merci aux personnes qui nous ont transmis leurs données !**

Aussi, nous relançons **un appel à tous les naturalistes ou amateurs : saisissez vos données sur le site Obs45.fr ! ●**



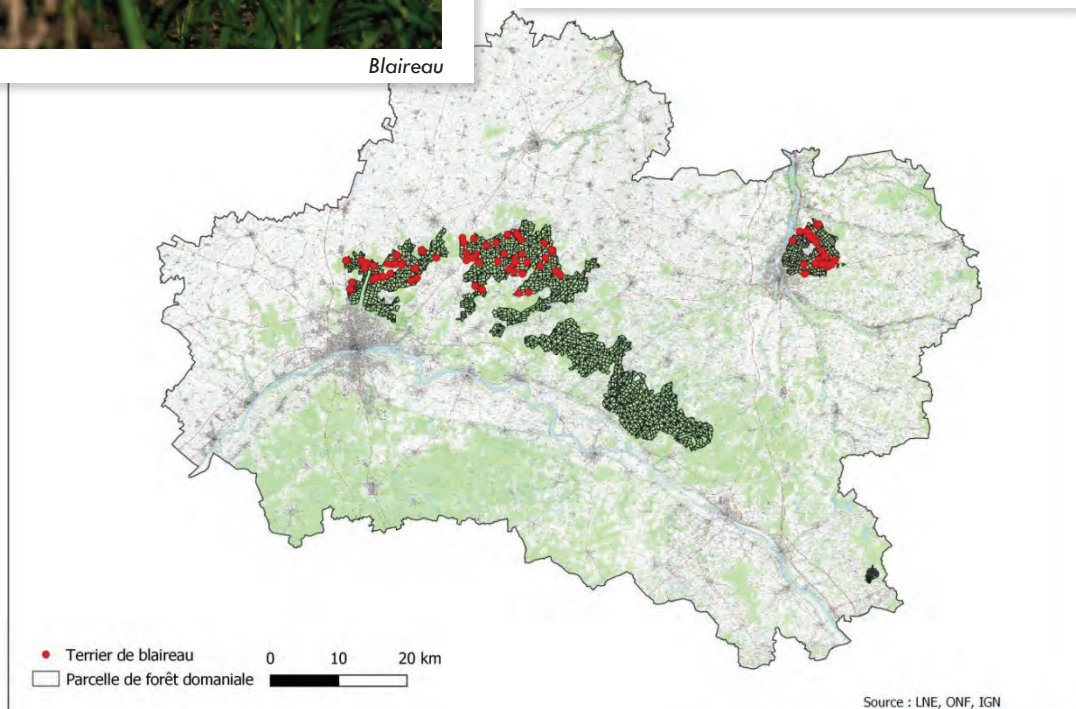
© D. Hergibbo

Blaireau



© C. Bray

Terrier de Blaireau



## *Sternes : les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent*

Ce titre aussi ressemble furieusement aux précédents.

Il faut remonter relativement loin dans notre mémoire de naturalistes pour se rappeler les années sereines qui se succédaient à la fin du XXe siècle et durant lesquelles les sternes se reproduisaient chaque année sans subir les crues ni les lâchers de barrages intempestifs.

L'année 2007 a inauguré une succession rarement interrompue d'années néfastes pour les Laridés, avec des crues au mois de juin qui emportaient les œufs et les jeunes non-volants, surtout chez les sternes naines qui n'arrivent sur la Loire qu'au mois de mai et sont en pleine couvaison à ce moment-là.



Jeune Sterne naine

Cette année n'a pas échappé à ce qu'il semble être dorénavant la règle. La Loire est montée de plus d'un mètre à la fin juin et a emporté toutes les colonies établies sur les bancs de sable et les îles basses ; seuls les oiseaux installés sur les îles « hautes » (Beaugency, les Boutrons...) ont plus ou moins résisté, les jeunes non volants ayant toujours la possibilité de se réfugier sur les parties les plus élevées de l'île.

Le site des Boutrons, en aval de Saint-Benoît-sur-Loire, a d'ailleurs abrité une colonie de Laridés (sternes, mouettes rieuses et mélanocéphales) exceptionnellement importante, probablement constituée d'oiseaux qui se reproduisaient habituellement ailleurs (île aux oiseaux, désertée en 2021, carrière de la Brosse à Sully-sur-Loire...).

Malgré un effectif de plus de 500 oiseaux installés (347 sternes pierregarins et 188 sternes naines), seule une partie des sternes pierregarins a pu mener à bien sa reproduction. Et la crue est arrivée trop tard pour que les sternes naines puissent faire une ponte de remplacement.

**Autant il est difficile d'agir sur les soubresauts de la Loire, autant il est de notre devoir de veiller à maintenir des îles accueillantes pour les Laridés :** contrôle de la végétation pour laisser des zones de sol nu, contrôle des dérangements (accostages d'embarcations, chiens divagants...) et nous nous y attachons chaque année, en particulier en protégeant les colonies les plus importantes avec des panneaux qui, dorénavant, sont rouges !

Merci notamment à Stéphane et Rémi pour la pose et dépose de ceux-ci 😊 ●

**ACCÈS INTERDIT**  
Oiseaux protégés nichant au sol  
**NO ADMITTANCE**  
Nesting area

Accès interdit du 1<sup>er</sup> avril au 15 août  
Arrêté préfectoral de protection de biotope du 18 avril 2000  
modifié le 16 juin 2006

Les infractions seront poursuivies et réprimées selon les modalités précisées aux articles L415-1, L415-2 et R415-1 du code de l'environnement.



**INTERDIT**  
D'APPROCHER ET DE DÉRANGER LES STERNES



**OISEAUX PROTÉGÉS NICHANT AU SOL**

Loiret Nature Environnement

Plan local d'aménagement et de gestion LNE  
64 avenue d'Orléans - 45100 Orléans  
02 38 54 84 84 - gis@loiret-nature-environnement.org - www.loiret-nature-environnement.org

## Balbusard, une année plutôt positive, sauf sur le site du Ravoir...

L'intérêt de notre petit noyau de bénévoles pour le suivi du balbusard ne se dément pas et une demi-douzaine de naturalistes de l'association continuent à suivre fidèlement tous les nids du Loiret, en collaboration avec la LPO nationale, pour les nids sur pylône, et l'équipe de baguage. Sur l'ensemble des 49 sites surveillés, **28 couples se sont reproduits, 23 ont réussi leur reproduction et 51 jeunes ont pris leur envol.** C'est une bonne année par rapport à 2021 (36 jeunes) qui avait connu un nombre important d'échecs (sept nids, soit 28 % des couples reproducteurs) probablement dus à des dérangements. Si le problème des dérangements persiste, il a toutefois été moindre cette année. **Trois nouveaux nids ont également été découverts.**



Pylone RTE Dampierre le 9 juillet 22

Au **Ravoir**, le couple composé de la femelle **Panchita** et du mâle **6.A** a eu deux jeunes. Le 26 juin, le jeune mâle prenait son envol tandis que la jeune femelle continuait à se muscler sur le nid. Mais, trois jours plus tard, nous assistions, impuissants et incrédules, à la **mort quasi-simultanée des deux jeunes...**



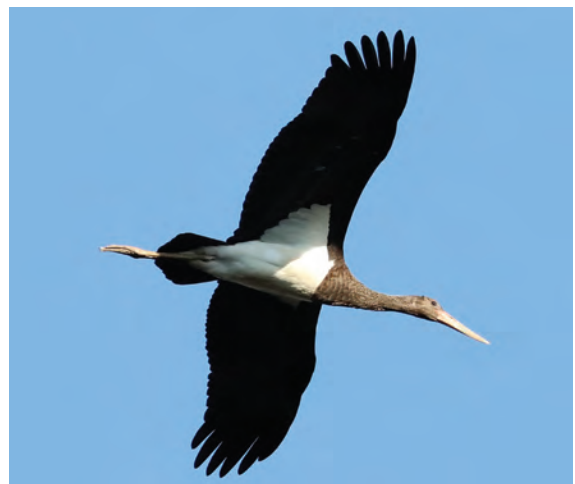
Ravoir le 29 juin 22. Le jeune mâle paraît en souffrance

Tôt dans l'après-midi, peu intéressée par la becquée que lui présentait Panchita, la jeune femelle s'est couchée au fond du nid, plutôt apathique, et ne s'est jamais relevée ; seules quelques plumes soulevées par le vent trahissaient sa présence. Un peu plus tard, le jeune mâle, perché à proximité du nid, paraissait lui aussi étonnamment mal en point. Bec entre-ouvert et ailes pendantes, il avait l'attitude des oiseaux qui souffrent de la chaleur alors que la température de cette fin d'après-midi était clémente. Il a fini par perdre l'équilibre et tomber au sol. Son cadavre a été récupéré intact une demi-heure plus tard, sans le moindre signe de maladie ni de blessure...

Grâce à une chaîne de personnes disponibles et efficaces, le cadavre de la jeune femelle a été récupéré dans le nid le lendemain matin, et **les deux oiseaux ont été transmis dans la foulée au service départemental de l'Office français de la biodiversité.** Les vétérinaires du réseau SAGIR (réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres) ont pu immédiatement commencer les analyses. Les résultats sont attendus pour la fin septembre.

**Mais la série noire ne s'est pas arrêtée là :** ce même 29 juin, un des trois jeunes du nid filmé par la caméra sur le pylône de Sologne est mort également. Grâce aux images accessibles en replay, les vétérinaires consultés ont indiqué qu'il pourrait s'agir d'un problème d'ordre neurologique. Les deux autres jeunes, en revanche, ont bien pris leur envol.

L'été s'est écoulé paisiblement au Ravoir, entre accueil du public les dimanches, fermetures répétées des routes forestières à cause des risques de départ de feu, vagabondages des balbusards ou passage d'aigles bottés et de cigognes noires. Panchita a quitté l'étang le 3 août et est bien arrivée en Galice. Le mâle 6.A est resté jusqu'au 14 septembre et on espère que, pour tous deux, l'hivernage et le retour vers la forêt d'Orléans se passeront bien. ●



Ravoir le 24 août 22. Cigogne noire

Nous vous en parlions dans la précédente Lettre d'Info, notre association réalise en 2022 et 2023, les IBC de plusieurs communes : **Châlette-sur-Loing, Tigy, Fay-aux-Loges et Artenay, et depuis cet été, 5 communes d'Orléans Métropole : Bou, Combleux, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et La Chapelle-Saint-Mesmin.**

Sur plusieurs sites communaux et privés représentatifs des différents écosystèmes communaux, des inventaires de la flore, des oiseaux, des amphibiens, des reptiles, des chauves-souris, des papillons et des libellules sont menés par l'équipe du Pôle Etude de l'association. **Des bénévoles nous accompagnent régulièrement** et participent à l'inventaire, de même, les habitants sont invités à saisir dans la base loirétaine Obs'45 les espèces qu'ils peuvent croiser.

Toutes ces prospections, principalement entre mars et septembre, ont permis de **confirmer la présence d'espèces non revues depuis plusieurs années et d'en trouver de nouvelles dont des espèces patrimoniales.**

Parmi les découvertes, on peut citer une **colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)** à Tigy. Les femelles de cette espèce, comme beaucoup d'autres, se réunissent à la fin du printemps pour mettre bas et élever leur petit (souvent un par femelle) durant l'été.

La commune d'Artenay, dans la Beauce, abrite quelques pépites dans des secteurs encore préservés dont l'**Anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*)**, plante des pelouses sèches, vulnérable en région ou l'**Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)** qui niche depuis plusieurs années dans une lagune.

A Fay-aux-Loges, l'une de nos bénévoles a observé l'**Agriion nain (*Ischnura pumilio*)**, demoiselle (Odonate) vulnérable en région. On peut mettre en avant également la découverte du **Dytique aoûtien (*Dytiscus dimidiatus*)**, coléoptère déterminant ZNIEFF peu connu dans le

département (quatrième observation dans le Loiret à notre connaissance).

Dans les reptiles, ces différentes prospections ont permis de trouver la **Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)**, serpent protégé et vulnérable en région dans une zone humide de la commune de Châlette sur Loing.

Enfin, les premières prospections sur les communes de la métropole d'Orléans ont débuté cet été et révèlent aussi de bonnes surprises. A noter, pour le moment, la présence de la **Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)** chassant au-dessus du Loiret ; cette chauve-souris, dépendante des ripisylves est peu connue dans le département. Egalement observée l'**Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*)** à La Chapelle-Saint-Mesmin, plante endémique de France et protégée.

Dans un second temps de l'IBC, les diagnostics ainsi posés sur la biodiversité communale nous permettront de **proposer des mesures de gestion différenciée pour les communes afin de prendre en compte au mieux la richesse existante au sein des espaces communaux.**

**Surtout, pensez à saisir vos observations sur ces communes dans Obs'45, elles seront mises en valeur dans nos IBC. ●**



© N. Déjean

Odontite de Jaubert à La Chapelle-Saint-Mesmin



© P. Legrand

Echasse blanche



© Wikimedia commons, Syrio

Petite colonie de Murins à oreilles échancrées





FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT  
CENTRE-VAL DE LOIRE

La DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de

l'Agriculture et de la Forêt du Centre-Val de Loire) a lancé en 2021 un appel à projet, doté d'une enveloppe de près de deux millions d'euros, permettant la **plantation de linéaires de haies dans les six départements de la région.**

FNE-CVL et Biocentre ont été nommés opérateurs et ont centralisé les candidatures des agriculteurs. Les associations de protection de la nature des différents départements se sont ensuite occupées de rencontrer les candidats, définir avec eux leurs attentes et mettre au point un **programme de plantation** : localisation du linéaire, choix des essences, des protections contre la faune et du paillage, choix des intervenants pour la plantation, aide pour l'établissement de la demande d'aide à la DRAAF...

**Notre association s'est lancée dans l'opération en 2022.**

Notre plan de charge limité nous permettait d'accompagner trois agriculteurs et le quota fut rapidement atteint.

L'une des fermes se situe à Chevannes, les deux autres à Férolles. Après une visite des sites qui nous permet d'affiner le projet (fonction de la haie, longueur...), de discuter de l'implantation idéale (orientation, distance aux limites de propriété, nombre de rangs...) et des essences à privilégier en fonction de la région naturelle et de la nature du sol, nous nous sommes lancés dans le calcul du nombre de plants de chaque essence pour aider les exploitants à remplir leur demande de financement.

Les dossiers ont été déposés au printemps et l'instruction a duré tout l'été. Les retours de l'Administration étant revenus positifs nous laissent espérer une plantation cet hiver.

Toutefois, cet appel à projet étant national avec un objectif affiché, pour cette mesure du plan France Relance, de planter **7 000 km de haies** et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022, cela a induit une énorme **tension sur les plants** et les pépinières ont beaucoup de peine à fournir tout le monde. En région Centre Val de Loire, la DRAAF demandait en plus une part importante (50 %) de plants labellisés « végétal local », c'est-à-dire issus de graines collectées dans le bassin parisien. Les pépinières qui travaillent sous ce label sont plus rares et donc très sollicitées... **Malgré ces contraintes, les premières plantations devraient voir le jour cet hiver...** ●



© M.N de Bellefroid

Visite chez M. Aribaud



© M.N de Bellefroid

Visite de la ferme B. Ratier



© M.N de Bellefroid

Visite de la ferme G. Céleste

En fin d'année 2022 paraîtra l'Atlas des Amphibiens du Loiret. Ce livre d'un peu moins de 100 pages est le fruit de plusieurs années de prospections par les bénévoles et salariés de l'association. Il synthétise également les observations d'autres structures publiques et associatives qui ont transmis les données à leur disposition.

Il regroupe ainsi près de 16 000 données de plus de 300 observateurs entre 2000 et 2022.

Après plusieurs pages sur la méthodologie et les principales caractéristiques des amphibiens, des fiches de chacune des 16 espèces connues dans le Loiret sont proposées avec leurs critères d'identifications, leurs habitats de prédilection, une carte de leur répartition avec en médaillon la carte du précédent atlas de 1985, et, enfin, les principales menaces auxquelles elles sont confrontées.

Les espèces composant le complexe des Grenouilles « vertes » dont la détermination est délicate sont regroupées, ainsi que celles pour le complexe des

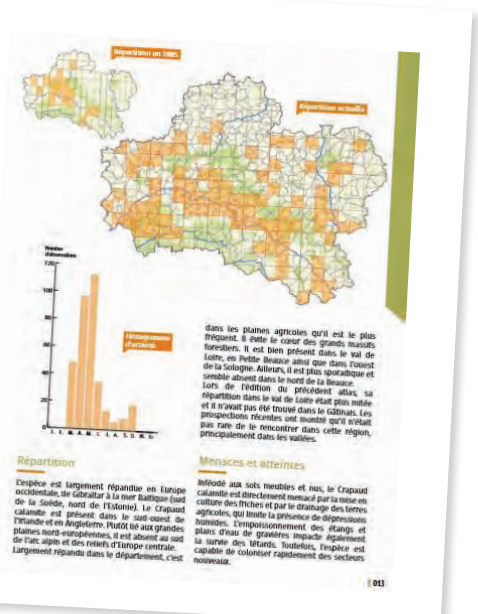
Crapauds « communs » dont les dernières études indiquent la présence des deux taxons dans notre département.

Sont présentées aussi des fiches sur les amphibiens exotiques envahissants, non encore connus dans le Loiret bien que présents en région Centre-Val de Loire, mais la vigilance est de mise...

L'atlas est enrichi de nombreuses photographies d'espèces et de milieux issues de la photothèque de l'association mais aussi de photographes amateurs qui ont donné gracieusement leur autorisation.

Avec ce bel ouvrage illustré et ces données inédites sur leur répartition, l'association souhaite réveiller les consciences et permettre que les amphibiens soient enfin pris en compte dans toutes les politiques de développement sur le territoire loirétain.

N'hésitez pas à réserver votre atlas en remplissant le bulletin de réservation disponible dans cette Lettre d'Info. ●



Voir les bulletins de réservation en dernières pages !

L'ouvrage "Les libellules du Loiret" sortira dans le courant de l'automne. Il est encore temps de réserver votre exemplaire !